



L'US MAG

DOSSIER IA ET ÉDUCATION : ALERTE GÉNÉRALE !

ENTRETIEN

Avec les coréalisatrices du film *Élève !*

FENÊTRE SUR

La question des pesticides

EN PRATIQUES

Évaluation des fonctionnaires : conseil ou sanction ?

Assurance scolaire

De la maternelle aux études supérieures

Qui accompagne ses élèves de A à Z ?



LA MAE EST TOUJOURS
À VOS CÔTÉS POUR
ASSURER VOTRE MISSION
AVEC SÉRÉNITÉ!

AVEC L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE, VOS ÉLÈVES SONT PROTÉGÉS PLUTÔT DEUX FOIS QU'UNE !

Les enfants sont couverts pour les dommages qu'ils peuvent causer (**responsabilité civile**), mais aussi pour les dommages corporels dont ils peuvent être victimes ou s'ils se blessent seuls (**garantie individuelle accident**). En cas d'accident, c'est aussi une sécurité pour les enseignants dont la responsabilité peut parfois être engagée si des élèves ne sont pas bien assurés.

Adhésion sur mae.fr

Recommandée par la fpe

GRANDIR
AVEC ASSURANCE

Pour toute information, contactez la MAE au 02 32 83 60 00

SOMMAIRE

ENTRETIEN

CLARA BOUFFARTIGUE,
FRANÇOISE DAVISSE 6

POUR FÉDÉRER

NEUF SYNDICATS POUR
UN MINISTÈRE 8

PORTRAIT

SOPHIE BESSIS 10

LUTTES ET CONQUÊTES

VIVE LE FRONT POPULAIRE ! 12

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

SORTIR DU CAPITALISME,
IL N'Y A PAS D'ALTERNATIVE 20

BIENTÔT LE KRACH ? 21

FENÊTRE SUR

LA QUESTION
DES PESTICIDES 22

EN PRATIQUES

ÉVALUATION DES
FONCTIONNAIRES :
CONSEIL OU SANCTION ? 24

RATTRAPAGE

LA REPRÉSENTATIVITÉ
SYNDICALE 26

INTERNATIONAL

ESPAGNE : UN PRINTEMPS
DE L'ÉDUCATION
PUBLIQUE 28

CULTURE

LIRE, REGARDER, ÉCOUTER 29

EDITO



SURCHAUFFE DANS LES CLASSES !

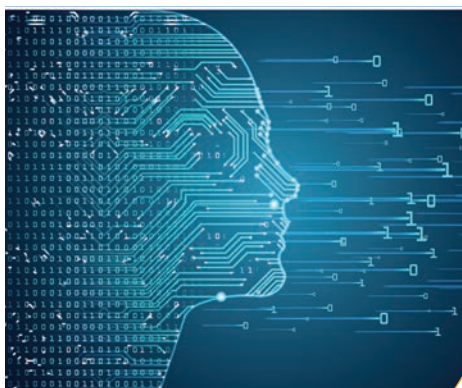
« Privilégier les salles à l'ombre et fraîches », « prévoir casquettes, lunettes de soleil, gourdes et si nécessaire appliquer de la crème solaire avant l'école ». Sans surprise, voilà quelques-unes des consignes martelées par Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale, très content d'en appeler au bon sens collectif pour passer le cap de la première vague de chaleur, dans l'Hexagone, en 2026. Rassurons tout de suite le ministre,

spontanément, en pleine canicule, nous ne poussons pas les élèves en plein soleil... Notre côté « sentinelles de la raison », pour reprendre le sympathique sobriquet dont nous a affublés le ministre lors de ses vœux. Évidemment, les personnels vont chercher la salle fraîche, faire attention aux élèves, amener leurs propres ventilateurs et brumisateurs, tenter d'ouvrir les fenêtres...

Bref, encore une fois, les personnels ont bricolé pour pallier les défaillances institutionnelles. Le ministère n'a jamais aussi bien mérité son surnom de ministère de la débrouille nationale !

En miroir de l'irresponsabilité institutionnelle et gouvernementale, le SNES-FSU n'a cessé d'alerter sur l'état désastreux du bâti scolaire : par des enquêtes syndicales, par un travail avec des associations comme Greenpeace ou Attac. Ce travail syndical a permis de faire ce que ne fait pas le ministère : cartographier l'état du bâti scolaire, chiffrer nos revendications, poser ce sujet dans le débat public. Les calculs sont simples : le plan de rénovation énergétique du bâti scolaire se chiffre à 4 à 5 milliards d'euros par an. Rappelons qu'en 2023, les aides sans contrôle et sans contreparties aux grandes entreprises se sont élevées à 211 milliards d'euros. Ce n'est pas du bon sens : c'est un choix politique et de société. Le SNES-FSU en porte d'autres pour améliorer les conditions de travail et d'études des élèves et des personnels.

Sophie Vénétiay, Secrétaire générale du SNES-FSU



DOSSIER

IA ET ÉDUCATION : ALERTE GÉNÉRALE !

L'intelligence artificielle (IA) envahit notre quotidien. Face à la dénaturation de nos métiers et de nos missions qu'annonce le « tout IA », il est temps de s'ériger en lanceurs et lanceuses d'alerte.

L'US MAG, pages spéciales de L'Université Syndicaliste n° 871 du 06 juin 2026, le journal du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. standard : 01 40 63 29 00). Directeur de la publication : Gwénaél Le Paih (gwenael.le-paih@snes.edu). Rédactrice en chef : Sandrine Charrier. Assistante de publication : Wissale Karim. Coordination pour L'US : Véronique Ponvert, Collaborateurs permanents : Thierry Ananou, Nicolas Bénéis, Jean-François Claudon, Clarisse Guiraud, Marie Haye, Thierry Pétraut, Véronique Ponvert, Nicolas Sueur. Régie publicitaire : Com d'habitude publicité, Clotilde Poitevin, tél. : 05 55 24 14 03, www.comdhabitude.fr. Publicité : P2 MAE, P32MAIF. Imprimerie : Roto France, 25 Rue de la Maison Rouge, 77185 Lognes. CPPAP 0129 S 06386. ISSN n° 0751-5839. N° agrément Belgique : P929187. Dépôt légal à parution. Illustration de couverture : © Ryzhi/Stock.adobe.com. Prix du numéro : 3 €. Abonnement : 1) Personnels de l'Éducation nationale : France 30 € ; étranger et DOM-TOM : 44 €. 2) Autres, France : 42 € ; étranger : 56 €.

BILLET D'HUMEUR

RÉINVENTER L'EAU CHAUDE, ÇA NE COÛTE RIEN !

Les 800 collègues qui obtiennent les plus mauvais résultats sont maintenant désignés « collègues en progrès » : un peu comme un prof. qui cherche à ne pas décourager ses élèves, le ministère euphémise la situation. Il a généreusement concédé deux journées banalisées pour que la direction fasse un état des lieux de la catastrophe, mais aussi des « *formidables ressources* » (sic) de chaque établissement !

Les équipes doivent donc réfléchir à leurs pratiques et inventer des dispositifs qui vont (enfin !) conduire à la réussite des élèves.

À moyens constants, bien entendu. Enfin, pas tout à fait : dans les collèges en progrès, les DHG sont revues à la baisse et, là aussi, les effectifs explosent. Peu importe, « *il faut réfléchir à vos pratiques* » ! Ici, une collègue de SVT en congé maternité n'est pas remplacée, là c'est un collègue de français accidenté absent pour six semaines, non remplacé lui non plus, malgré ses classes de Troisième. Peu importe, « *il faut mettre en place des formations sur site* » ! Dans tel collège, il n'y a plus d'infirmière ; dans celui-là, les élèves allophones n'ont pas accès au FLS car la collègue d'UPE2A est en *burn-out*.

Ne parlons pas de cet élève de Sixième qui a une notification Ulis mais qui restera en ordinaire à la rentrée, car il est 20^e sur la liste d'attente... Peu importe, « *il faut mutualiser, vous dis-je* » !

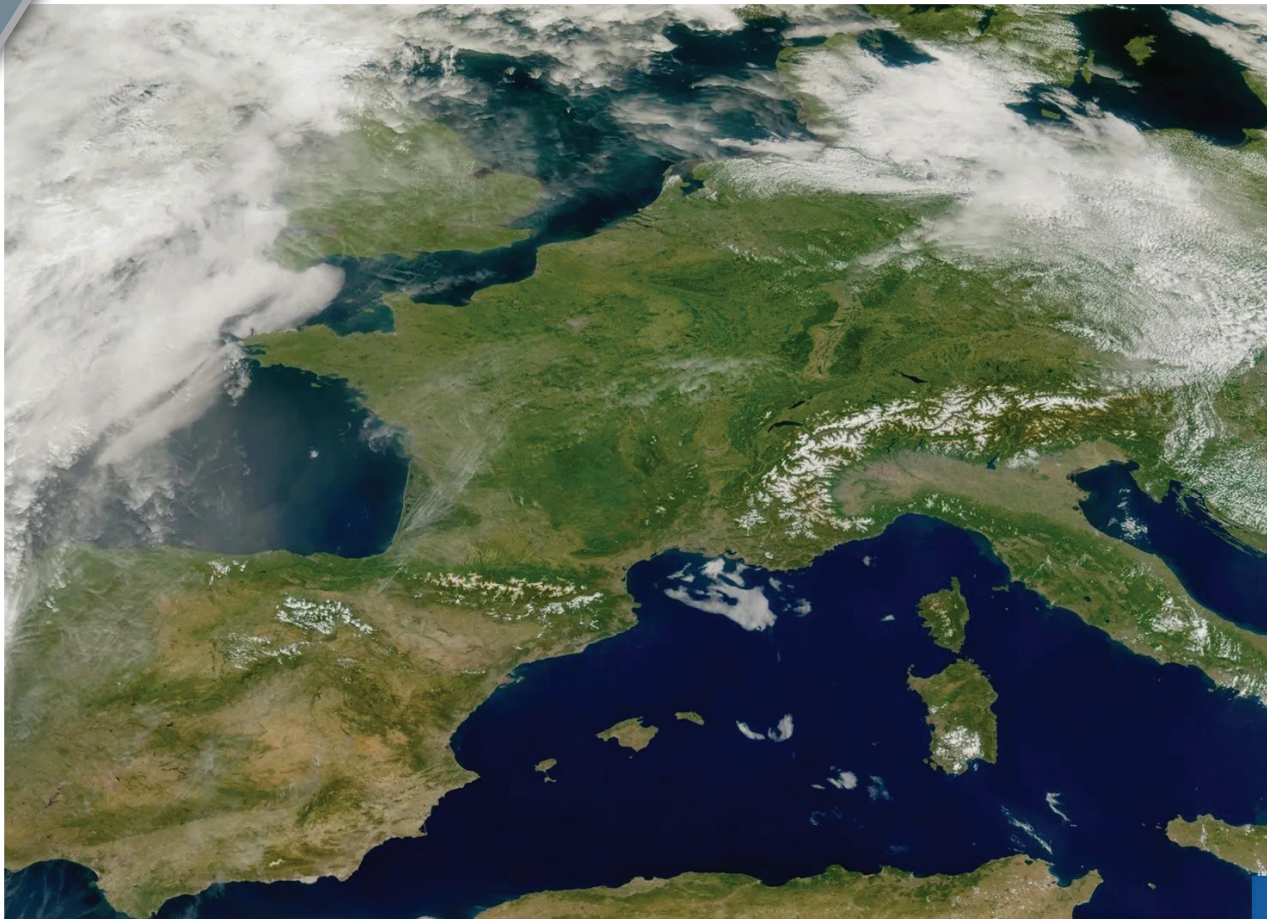
Alors qui est en progrès dans cette histoire ? Le ministère, sans doute, car il réussit un tour de passe-passe : ne jamais prendre en compte les difficultés sociales de nos élèves et couper dans les dépenses.

Véronique Ponvert

60 JOURS

MAI

- | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1^{ER} >>>></p> <p>2 >>>></p> <p>4 >>>></p> <p>5 >>>></p> <p>6 >>>></p> <p>7 >>>></p> <p>9 >>>></p> <p>10 >>>></p> <p>11 >>>></p> <p>12 >>>></p> <p>13 >>>></p> | <p>FÉRIÉ ET CHÔMÉ
Syndicats et manifestant-es défilent contre la remise en cause du caractère férié et chômé du 1^{er} Mai.</p> <p>BLOCUS BIS
Trump renforce les sanctions contre Cuba.</p> <p>DANS LA MIRE
Commission sur l'audiovisuel public : une plainte vise Alloncle et Lagardère News.</p> <p>PAS FANTASTIQUE
Bouteilles, fruits et légumes emballés... le plastique toujours « <i>omniprésent</i> » en grandes surfaces.</p> <p>RETOUR DE VALISE
La Libye réclame 10 millions d'euros à Sarkozy et à ses coprévenus.</p> <p>TROUVÉ
Soixante chercheurs sélectionnés pour poursuivre leurs travaux en France.</p> <p>[SE] TIREZ LES PREMIERS
Le Premier ministre écossais juge l'indépendance « <i>urgente</i> » avec la montée de Reform UK.</p> <p>PAS QUE DU VENT
Le concours Lépine récompense un aspirateur sous-marin de déchets et microplastiques.</p> <p>ÇA OSE TOUT
Schröder médiateur sur l'Ukraine ? L'UE sceptique sur la proposition de Poutine.</p> <p>DE L'EAU... DANS LE ROUGE
La consommation mondiale de vin a continué de décliner en 2025, de 2,7 %, selon l'OIV.</p> <p>LIVRES ET BATAILLE
200 écrivain-es issu-es de chez Grasset se rassemblent pour lutter « <i>en commun</i> ».</p> | <p>14 >>>></p> <p>15 >>>></p> <p>16 >>>></p> <p>17 >>>></p> <p>18 >>>></p> <p>17 >>>></p> <p>20 >>>></p> <p>21 >>>></p> <p>22 >>>></p> <p>23 >>>></p> | <p>COURTE ÉCLAIRCIE
Kiev et Moscou échangent 205 prisonnier-es de guerre.</p> <p>PAS LA MÊME CHANSON
Eurovision : l'Espagne a la conviction que son absence la place du « <i>bon côté de l'histoire</i> », selon Sánchez.</p> <p>À REBOURS
Échauffourées, interventions policières : une vente de montres Swatch tourne au chaos.</p> <p>NOUVELLE ALERTE
L'OMS déclare une urgence internationale pour l'épidémie d'Ebola en RDC.</p> <p>SANS SÉCURITÉ
Nombre « <i>record</i> » de violations de données en 2025, en hausse de près de 10 %, selon la Cnil.</p> <p>T'AS PAS L'ÂGE !
Baccalauréat : le ministre envisage un « <i>âge plancher</i> ».</p> <p>CHANGEMENT D'AIR
Hôtel, location de voiture, courses livrées : Airbnb se rêve en agence de voyage complète.</p> <p>CAS D'ÉCOLE
Turquie : Erdogan ferme une université libérale d'Istanbul.</p> <p>EBRÉCHÉ
L'avenir de la verrerie Duralex une nouvelle fois menacé par une trésorerie « <i>tendue</i> ».</p> <p>DÉCRYPTAGE
La Ligue des droits de l'homme et la CGT Spectacle engagent une action en justice pour discrimination après les propos de Canal+.</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



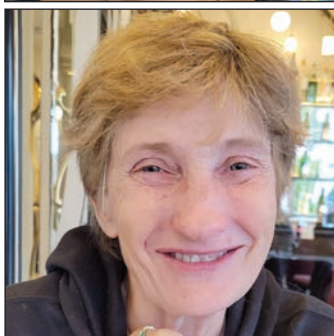
© Météo France

Le dôme de chaleur s'installe le 22 mai 2026 : cette image satellite montre que ce n'est pas une métaphore.

DÔME DE CHALEUR

Plus de 375 records de température ont été battus du 22 au 30 mai, lors d'une vague de chaleur exceptionnellement précoce et intense. Selon les grands patrons des multinationales fossiles et leurs relais politico-médiatiques, l'écologie serait « *punitive* ». C'est pourtant l'inaction climatique, pour laquelle l'État a été condamné, qui punit la population. Dans l'Éducation, les canicules se succèdent comme les consignes ministérielles de « *bon sens* » (Édouard Geffray sur France Info le mardi 26 mai) : aération des salles (quand ? puisque les fenêtres des établissements sont fermées la nuit, aux heures les plus fraîches), hydratation des élèves (avec leurs propres gourdes) et conseils vestimentaires. Comme si des chapeaux allaient rafraîchir les locaux. L'enquête flash du SNES-FSU a montré que dans 77,6 % des collèges et lycées, les températures dépassaient les 30 °C. À certains endroits, les cours ont dû même être suspendus. La FSU, avec l'Alliance Écologique et sociale (AES), a chiffré la rénovation écologique du bâti scolaire à cinq milliards d'euros par an pendant dix ans. Le Premier ministre, inflexible, refuse de taxer les superprofiteurs de guerre vendant à prix d'or les carburants qui sont une grande part du problème. 10 % des plus riches sont pourtant responsables de la moitié des émissions de gaz à effet de serre et des deux tiers du dérèglement climatique. Selon l'AES, la seule taxation des superprofits rapporterait vingt milliards d'euros par an. Assez pour entamer la rénovation du bâti scolaire et augmenter immédiatement le salaire des enseignant-es ! valeur du point d'indice des enseignant-es ! ♦

Marie Haye



CLARA BOUFFARTIGUE, FRANÇOISE DAVISSE

Réalisatrices du documentaire *Élève !*

UNE CORÉALISATION

Clara Bouffartigue est la réalisatrice de *Tempête sous un crâne*, soutenu par le SNES-FSU et sorti au cinéma en 2012. Françoise Davisse est l'auteure de *Histoires d'une Nation : l'école*, diffusé par France Télévision. Ensemble, elles signent *Élève !* que vous pourrez découvrir sur les écrans de cinéma dès la rentrée. Retour sur les bancs de l'école avec ce film coproduit par le SNES-FSU dans lequel elles vont à la rencontre des enseignant-es et des élèves, en s'appuyant sur le travail de Serge Boimare, psychopédagogue, auteur de *L'enfant et la peur d'apprendre*.

L'US : *Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors du tournage ? A-t-il été compliqué de faire oublier la caméra dans les classes ?*

F. D. : Nous voulions plonger le spectateur dans une classe, au milieu des élèves, via un récit captivant, celui de *Sans famille* d'Hector Malot. Sur la base de cette histoire d'un enfant abandonné, les enseignants permettent aux élèves de conforter leur apprentissage de la lecture, de développer leur propre récit, leurs argumentaires et d'exercer leur expression orale. Le tournage a duré quatre mois, dans trois classes de CM2 et deux de Sixième dont une SEGPA. Des réunions préalables ont permis d'expliquer notre démarche et nos attentes aux élèves. Deux caméras tournaient en permanence dans la classe. Clara suivait les enseignants et moi les élèves. Les élèves ? Ils oublient vite les caméras, absorbés qu'ils sont par le cours.

C. B. : L'important ce n'est pas les caméras, c'est l'introduction de tiers dans la classe qui vient modifier le face à face entre les élèves et leur enseignant. Ce qui fait peur ce n'est pas l'œil, ici la caméra, c'est le regard ! Il est essentiel de prendre le temps de la rencontre très en

amont, pour intégrer le groupe, en faire partie.

Nous avons passé un trimestre dans les classes avant le tournage, sans caméras ni micros. En observatrices. C'est à ce moment-là que les liens se créent et c'est ce qui nous permet de penser le film, d'apprendre à connaître les enseignants et les élèves, de repérer celles ou ceux qui se démarquent du groupe ou qui, au contraire, s'y dissolvent. C'est à partir de là que nous nous sommes accordées sur le choix des histoires singulières que nous pourrions mettre en relief : dans une classe, tout le monde ne vit pas la même chose !

L'US : *À qui destinez-vous ce film ? Quel message souhaitez-vous porter ?*

F. D. : À tout le monde puisque tout le monde a été élève. Il appréhende les difficultés qui sont aujourd'hui celles des enseignants en insistant sur le fait que l'école est faite pour penser. Se plonger dans la classe permet aussi d'entrer dans la cuisine de la pédagogie et de monter quels sont les ressorts des professionnels de l'Éducation car enseigner, c'est un métier. Il est plus que jamais nécessaire de le rappeler. L'école est l'endroit où

UN DOCUMENTAIRE COPRODUIT PAR LE SNES-FSU

l'on pense. C'est une bagarre lente, au jour le jour, chacun avance à son rythme mais toujours au sein du groupe classe. Lire, partager la culture, c'est donc faire acte de culture commune en mobilisant l'ensemble des disciplines. Le récit sert à cela. Le documentaire rappelle qu'il est toujours difficile d'en mesurer les avancées.

C. B. : Je ne suis pas une adepte du message... J'aspire à amener les spectateurs là où ils ne seraient pas allés sans le film et je leur propose de changer d'angle de vue. C'est ma manière de bousculer les préjugés. Mais il n'y a jamais de discours dans mes films. L'idée n'est pas de leur dire quoi penser mais de leur permettre de faire une expérience tangible qui les invite à penser par eux-mêmes. Chaque spectateur fera son propre cheminement. Si c'est le même film pour tout le monde, ce ne sera pas tout à fait le même film pour chacun.

L'US : Est-ce qu'on peut dire que la lecture est une porte d'entrée vers les savoirs ? Au final pourriez-vous dire qu'après ces semaines de tournage, cette pratique contribue les élèves à s'élever ?

F. D. : Il faudrait le demander aux enseignants [rires]. Alors qu'au début de l'histoire de Rémi, certains élèves n'hésitent pas à dire qu'ils s'ennuient, qu'il ne se passe rien, petit à petit, le récit les captive. D'autres rencontrent beaucoup de mal à répondre aux questions posées par l'enseignante, puis au fil de la lecture, ils arrivent à formuler leurs réponses. Nous avons vu des élèves évoluer favorablement, s'ouvrir, se découvrir, prendre confiance. L'éducateur qui suit certains d'entre eux au sein de la cité, parfois depuis plusieurs années, a constaté un changement dans leurs relations. Pour ma part, je considère que ces élèves se sont mis à penser, et c'est ce à quoi sert l'école. Nous ne cherchons pas à vendre une méthode miracle, mais juste à démontrer que, par la pensée et un travail collaboratif, des élèves peuvent réussir. Notre démarche se veut un message positif dans un monde qui accorde une trop grande place à la répétition et à l'évaluation permanente.

C. B. : La lecture est un outil formidable pour développer les capacités de symbolisation d'un enfant. Elles transmettent du plaisir, soit la meilleure porte d'entrée vers les apprentissages et donc vers le savoir. C'est valable pour la culture dans son ensemble. C'est un objet partagé qui ouvre un espace de jeu et de créativité formidable, matrice des liens : ça commence à l'école et ça se poursuit tout au long de la vie !

L'US : Vous avez montré le film aux élèves ?

F. D. : Tous les élèves, collégiens et primaires, se sont retrouvés, avec leurs parents, pour une projection privée. C'était chouette. Ils avaient deux ans de plus et j'ai été frappée par leur maturité. Les élèves de SEGPA se sont montrés très fiers de leur parcours. Comme leurs parents d'ailleurs. Ils connaissaient le récit de Rémi sans

famille et partager cette histoire avec leurs enfants les a rapprochés. Vraiment, c'était touchant. Même Samuel, élève de Segpa, pourtant en grande difficulté a pris la parole, en public, pour exprimer avec ses mots combien il avait apprécié d'être respecté.

L'US : Votre démarche relève-t-elle d'une certaine forme de militantisme ?

C. B. : Je préfère parler de film politique, au sens noble, plutôt que militant. Déjà parce qu'inviter les spectateurs à penser plutôt que de leur dire quoi penser, c'est politique ! Certains documentaires s'attachent à dénoncer, et leur fonction est importante. On les dit alors « militants ». Mes films n'ont pas du tout cette démarche, ils invitent au voyage et à l'expérience. Militante, je le suis devenue depuis ma collaboration avec le SNES-FSU lors de la sortie de *Tempête sous un crâne*. Nous avons initié une manière de travailler ensemble qui permet d'enrichir la sortie d'un film de tous nos points de vue et luttes croisées. Il prend alors vraiment toute sa dimension politique et sociétale. Françoise était alors ma productrice et nous avons été toutes deux très marquées par cette aventure. Alors lorsque nous avons initié le projet d'*Élève !*, solliciter le SNES-FSU a été pour nous une évidence !

F. D. : Le militantisme vaut aussi pour la défense de notre métier. Comme réalisatrices de documentaire, nous ne sommes plus vraiment maîtres de notre métier et dépendons de plus en plus du bon vouloir des décideurs. Il y a là une analogie avec le métier de professeur, avec tous les métiers de l'humain, nous subissons la verticalité des injonctions de la part d'un management qui souhaite tout contrôler, tout vérifier et surtout nous dire comment travailler. C'est un peu la fin d'un savoir-faire au profit de commandes aux contours parfaitement définis. Il devient quasi impossible de sortir des sentiers battus. Nous devenons de plus en plus des façonniers et la créativité passe au second plan. Travailler en collaboration avec le SNES-FSU, avec la société civile, ce n'est pas seulement emprunter des chemins de traverse, c'est une voie possible vers cette liberté créative. Et *in fine*, on a fait le film que nous désirions réaliser !

Entretien réalisé par **Thierry Pétrault**

SYNOPSIS

Léna, Malik, Simon et leurs camarades sont en CM2, Sixième ou SEGPA. Tous les jours, leurs enseignantes et Serge Boimare, psychopédagogue, les embarquent dans l'aventure d'un grand récit lu à voix haute : *Sans famille*, roman populaire d'Hector Malot. Au fil des séances, grâce à la littérature, au pouvoir des mots et à la force du collectif, les enfants apprennent à nommer ce qui les traverse, à dépasser leurs peurs et à les transformer en désir d'apprendre.

Le film sortira à la rentrée dans toute la France et fera l'objet de deux avant-premières avec le SNES-FSU les 23 et 30 septembre à Paris.

NEUF SYNDICATS POUR UN MINISTÈRE

Au sein de la FSU, ce ne sont pas moins de neuf syndicats qui dépendent du ministère de l'Éducation nationale et portent ensemble, dans les instances et dans les établissements, au quotidien, les valeurs de la fédération.



DANS LES COMITÉS SOCIAUX D'ADMINISTRATION (CSA) qui relèvent du ministère de l'Éducation nationale, la FSU rassemble neuf syndicats qui représentent la diversité des métiers de l'éducation : enseignant-es du premier et du second degré, professeur-es d'EPS, Psy-ÉN, CPE, AED, AESH, personnels de direction, administratifs, sociaux, de santé, inspecteurs et inspectrices. Cette diversité constitue une force. Chaque syndicat apporte ses revendications propres, que la fédération met en cohérence au service d'un même objectif : la défense des conditions de travail et de rémunérations des agent-es de la Fonction publique et la défense du service public d'éducation. Le SNES-FSU, le SNEP-FSU, la FSU-SNuipp, le SNUEP-FSU, le SNASUB-FSU, la FSU-perdir, le SNUASFP-FSU, le SUI et le SNICS-FSU portent ainsi collectivement la voix des personnels dans les CSA ministériels, académiques ou départementaux.

DES ÉLU-ES TENACES

Chaque syndicat défend les réalités du métier, mais tous agissent dans un cadre fédéral commun qui permet de construire des analyses et des revendications partagées. Car, au-delà de la diversité des professions, les syndicats de la FSU défendent des valeurs communes et une même vision de l'École. Ils portent l'idée d'un service public d'éducation émancipateur, égalitaire et accessible à toutes et tous. Ils refusent une école sélective ou mise en concurrence, et défendent au contraire des politiques éducatives permettant la réussite de l'ensemble des élèves.

Dans les CSA, cette vision commune s'exprime sur de nombreux sujets : moyens alloués aux établissements, effectifs par classe, inclusion scolaire, conditions de travail, formation des personnels, santé au travail ou encore lutte

2
SYNDICATS
TRAITENT
D'ÉDUCATION
DANS LES
MINISTÈRES DE
L'AGRICULTURE
(SNETAP-FSU)
ET DE LA
JUSTICE
(SNPES-PJJ-FSU)

contre les inégalités sociales et territoriales. Les représentant-es de la FSU y défendent l'idée que de bonnes conditions d'étude pour les élèves sont indissociables de bonnes conditions de travail pour les personnels.

La ténacité des élu-es représentant la FSU au CSA ministériel a été payante, en janvier dernier, puisqu'elle a permis de sauvegarder des postes pour le second degré. Après plusieurs heures d'interventions sans relâche des élu-es de la FSU, le ministère a cédé sur une partie des suppressions de postes qu'il avait inscrites dans son projet initial : 438 emplois ont été réinjectés dans les dotations académiques. Restent 1 365 emplois qui seront supprimés à la rentrée prochaine, mais le travail en instance a permis de limiter la dégradation des conditions d'études et de travail pour les élèves et les collègues.

La ténacité des élu-es de la FSU se décline au niveau académique et départemental, où elle permet des avancées. Les élu-es de l'académie de Dijon, qui connaissent bien le terrain et les difficultés propres à certains territoires, ont ainsi obtenu que les collègues du second degré, affecté-es dans certains établissements situés dans des territoires réputés peu attractifs, puissent bénéficier d'une bonification en cas de demande de mutation à partir du mouvement intra 2027. En CSA départemental, les élu-es défendent chaque poste pied à pied et cela paie : dans les Yvelines, ce sont 11 postes qui ont été sauvés grâce à la pugnacité des représentant-es du SNES-FSU et du SNEP-FSU.

ANCRÉ-ES DANS LE RÉEL

La force de la FSU repose sur son ancrage dans les métiers et dans les établissements. Chaque syndicat connaît précisément les réalités professionnelles des collègues qu'il représente. Cette proximité permet de faire remonter les



EN DÉCEMBRE, ON VOTE FSU !

En décembre prochain, c'est ensemble que les neuf syndicats qui dépendent du ministère de l'Éducation nationale constitueront des listes pour les élections professionnelles.



CAROLINE CHEV ,
Secr taire g n rale de
la FSU

Qui allons-nous  lire en d cembre prochain ?

Le statut g n ral des fonctionnaires donne aux agent-es un droit de regard sur les d cisions qui les concernent. C'est pourquoi, tous les quatre ans, nous  lisons nos repr sentant-es des personnels aux niveaux local et national. Une fois  lu-es, ils et elles si geront face aux diff rents employeurs, dans les CAP pour la d fense des situations particuli res et dans les CSA pour les questions collectives, notamment l'organisation du service. Concr tement, cela va de la contestation des d cisions sur les mutations   la r partition des moyens entre les  tablissements scolaires pour la rentr e, en passant par les instances disciplinaires ou la sant  au travail. Les repr sentant-es des personnels de la FSU sont identifi es comme des interlocutrices et interlocuteurs fiables, rigoureux et porteurs d'une r elle connaissance du terrain.

Quels sont les enjeux de ces  lections pour la FSU ?

Dans un contexte difficile pour les personnels de l' ducation nationale et de la Fonction publique en g n ral – nos salaires, nos conditions de travail, nos m tiers –, nous avons besoin d'organisations syndicales solides, combattives et respect es. Avec sa capacit  de mobilisation, la repr sentativit  de la FSU, issue de ces  lections, lui permet de porter ses analyses et ses revendications et de peser sur les d cisions publiques. Les r sultats des  lections professionnelles d terminent aussi les moyens qui sont allou s   chaque syndicat, sous forme de d charge de service, lesquelles permettent aux militant-es de jouer leur r le aupr s des personnels : informer, accompagner, d fendre et aider   s'organiser pour se faire entendre. ✦

difficult s concr tes rencontr es sur le terrain : manque de moyens, p nurie de personnels, surcharge de travail, souffrance professionnelle ou d gradation des conditions d'accueil des  l ves.

Cette pr sence quotidienne dans les  coles, coll ges, lyc es et services donne une l gitimit  particuli re aux interventions des  lu-es FSU dans les CSA. Les analyses et revendications port es ne sont pas d connect es du terrain : elles s'appuient sur l'exp rience directe des  quipes pluriprofessionnelles qui font vivre le service public d' ducation.

Dans les CSA, cette approche f d rale permet   la FSU de porter une parole coh rente et globale sur l' cole. C'est cette capacit    unir des m tiers diff rents autour de valeurs communes et d'une pr sence forte sur le terrain, qui constitue aujourd'hui l'une des principales forces de la f d ration. ✦

Clarisse Guiraud

R LE ET FONCTIONS DES CSA

Le comit  social d'administration minist riel de l' ducation nationale (CSAMEN) regroupe les comp tences de l'ancien comit  technique minist riel (CTM) et du comit  d'hygi ne, de s curit  et des conditions de travail (CHSCT), dont il reprend   la fois les attributions g n rales sur l'organisation des services et les missions relatives   la sant ,   la s curit  et aux conditions de travail des personnels.

C'est dans le cadre du CSA minist riel que se discutent les grandes orientations des r formes  ducatives et les principales d cisions politiques concernant le syst me scolaire. Ces  changes portent sur les projets du minist re, qui seront ensuite d clin s et mis en  uvre par les rectorats et les services acad miques. Le CSA joue ainsi un r le d'instance de consultation et de d bat sur les choix structurants pour l' cole. Le CSA du minist re de l' ducation nationale traite de nombreux sujets qui ont un impact direct sur le quotidien des personnels : le temps de

travail et son organisation, les questions d' galit  professionnelle entre les femmes et les hommes, les plans de formation, la pr vention des risques professionnels, la sant  au travail et l'am lioration des conditions de travail...

Le CSA est consult  aussi sur les lignes directrices de gestion, qui encadrent le pilotage des ressources humaines dans le minist re. Celles-ci d finissent notamment les r gles en mati re de mobilit , d'affectation et de valorisation des parcours professionnels des personnels. Elles constituent un cadre essentiel pour l'organisation des carri res et la gestion des affectations dans l'ensemble du syst me  ducatif. Les CSA acad miques et d partementaux sont comp tents pour les questions relatives   la carte scolaire, aux ouvertures et fermetures de classes,   la r partition des moyens, aux cr ations et suppressions de postes ainsi qu'aux conditions de travail des personnels   l' chelon local.



© DR

Autrice de nombreux ouvrages de référence, elle a toujours porté un regard aiguisé et critique sur le monde qui l'entourait.

QUI EST SOPHIE BESSIS ?

Historienne, un temps journaliste, elle a également enseigné successivement à l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales), à la Sorbonne et à l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques).

Née en Tunisie de parents juifs et communistes, Sophie Bessis a effectué une partie de sa scolarité dans son pays natal avant de suivre ses parents dans différents pays du continent africain. Son père, Aldo Bessis (1918-1969)¹, ingénieur agricole et d'abord fonctionnaire au ministère de l'agriculture tunisien, obtient par la suite un poste au sein de la FAO (Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). La jeune fille effectue ainsi une partie de ses années de lycée au Cameroun et en Ethiopie. Ce début des années 1960 voit aussi ses deux parents s'éloigner du Parti communiste suite à l'écrasement du soulèvement de Budapest (1956). La jeune fille poursuit des études supérieures à Paris, en classes préparatoires au lycée Fénelon. Après avoir « collé à l'ENS »², elle obtient l'agrégation d'histoire en 1972. Tunisienne de naissance, elle ne peut enseigner en France malgré sa réussite au concours. « *Quand on était étranger, l'obtention de l'agrégation ne vous autorisait pas à obtenir un poste dans l'enseignement public* », rappelle-t-elle aujourd'hui. « *Je n'ai été naturalisée française qu'en 1979, ce qui m'a*

permis de voter lors des élections présidentielles de 1981 ».

LA QUESTION COLONIALE

Après deux années d'enseignement au Cameroun (1973-1975), la jeune femme se tourne vers le journalisme. Entre 1978 et 1994, elle travaille pour le magazine *Jeune Afrique*. Sophie Bessis vit de près les premières années qui suivent les indépendances politiques des États qui constituaient auparavant l'Empire colonial français. Elle rappelle ainsi la violence de la décolonisation au Cameroun (1955-1965)³. « *La lutte pour l'indépendance a été littéralement confisquée par la France pour pouvoir maintenir le pays dans la sphère de la Françafrique. L'UPC (Union des populations du Cameroun) a été réprimée avec une violence inouïe jusque dans les années 70, la puissance coloniale préférant installer un chef d'Etat qui lui était inféodé, en la personne d'Ahmadou Ahidjo* ». Le mouvement de dégagisme qui frappe aujourd'hui la France dans plusieurs États d'Afrique subsaharienne est aussi le produit de cette histoire coloniale, même si, il faut bien le reconnaître, les « prétoriens » qui surgissent « ont

« L'AMÉLIORATION DE LA CONDITION DES FEMMES EST UNE CONDITION ESSENTIELLE DU DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS. »

instauré dans leur pays respectif des dictatures brutales et inefficaces ». Si elle reconnaît à Emmanuel Macron, « né après la colonisation, d'avoir voulu faire quelque chose de nouveau », elle trouve qu'il s'est laissé rattraper par les vieux démons d'un pays qui « continue à se prendre pour une grande puissance tout en ayant conscience qu'elle n'en a plus vraiment les moyens ».

LE TROISIÈME MONDE.

En 1978, elle publie chez François Maspero⁴, son premier livre, *L'arme alimentaire*. « À l'époque, se souvient-elle, je collaborais à un journal, Afrique agriculture, qui s'intéressait à la question du développement agricole sur le continent. Je souhaitais utiliser de façon politique le savoir technique que j'avais acquis dans le cadre de cette revue, en me penchant notamment sur l'économie du développement ». Ses travaux s'inscrivent dans les pas de Susan Georges (1934-2026), laquelle vient alors de publier deux ouvrages très importants (*How the Other Half Dies* traduit en français sous le titre *Comment meurt l'autre moitié du monde*, 1976 ; *Feeding the few : corporate contre of food*, 1978). « Je voulais montrer comment l'aide alimentaire distribuée par les pays donateurs à ce que l'on appelait alors les pays en voie de développement ou sous-développés, était utilisée par les premiers comme une arme dans un contexte de guerre froide. Sous couvert de bienfaisance et de générosité, cette aide perpétuait en réalité les systèmes de dépendance en encourageant, notamment, l'essor des cultures d'exportation au détriment de l'agriculture vivrière ». Dans *La Dernière frontière : les tiers-monde et la tentation de l'Occident* (1983), elle montre que ce que l'on appelle le « tiers-monde » est pluriel.

LE FÉMINISME

En 1985, le directeur de *Jeune Afrique*, lui propose de rédiger, en collaboration avec sa collègue Souhayr Belhassen, une biographie de Habid Bourguiba (1901-2000), considéré comme le père de l'indépendance Tunisienne. L'ouvrage, qui s'appuie sur de nombreux témoignages et des sources variées, tranche avec une tradition hagiographique⁵. L'ouvrage nécessite trois ans de travail et paraît en 1988. « Nous nous sommes efforcées de déconstruire la légende dorée qui entourait le personnage. Il faut dire que Bourguiba avait marqué des générations. Il a été un grand réformateur et a, en

particulier, contribué à révolutionner la situation des femmes en Tunisie. Encore aujourd'hui, en 2026, le Code du statut personnel tunisien est le plus avancé du monde arabe. Aucun pays arabe n'a atteint le niveau de la Tunisie. Pour autant, nous montrions aussi que ce grand modernisateur avait été un autocrate ».

La situation des femmes dans le monde arabe constitue un des autres sujets de prédilection de Sophie Bessis. Elle y consacre plusieurs ouvrages (*Femmes du Maghreb : l'enjeu*, 1992 ; *Les Arabes, les femmes, la liberté*, 2007 ; *Les Valeureuses : cinq Tunisiennes dans l'histoire*, 2017). « À l'époque, on travaillait assez peu sur les femmes de ce que l'on appelait alors le tiers-monde ». À ses yeux, « l'amélioration de la condition des femmes est une condition essentielle du développement des sociétés. Tant qu'elles seront minorées, considérées comme inférieures, il n'y aura pas de développement possible. Actuellement, les pays du continent africain sont traversés par des évolutions contradictoires. Les pays du Sahel se caractérisent par une forme de virilisme et de conservatisme qui a de quoi interroger. Quand je vois le chef de l'État sénégalais se promener avec ses deux épouses et légitimer la polygamie, j'avoue que cela m'inquiète ». Dans les années 1990, Sophie Bessis s'investit dans une ONG africaine : ENDA TM (Environnement, Développement et Action dans le Tiers Monde)⁶. « J'appréciais la démarche iconoclaste de cette organisation qui rompait avec les démarches caritatives ou philanthropiques et cherchait à travailler avec les populations défavorisées des bidonvilles. » Récemment, elle a publié *La civilisation judéo-chrétienne, anatomie d'une imposture* (2025). Elle y déconstruit cette « trouvaille sémantique et idéologique », qu'elle place dans la « catégorie des vérités alternatives »⁷. « Je montre comment le terme de judéo-chrétien, qui devient d'un usage courant à partir des années 80, permet tout à la fois d'occidentaliser le judaïsme et donc de lui ôter sa dimension orientale, de faire oublier deux millénaires d'antisémitisme chrétien et, enfin, de marquer une rupture nette avec l'islam qui est pourtant la troisième composante du monothéisme dit abrahamique. » ♦

Nicolas Sueur

DÉCONSTRUCTION D'UN MYTHE

Dans son dernier ouvrage, Sophie Bessis démolit une expression qui ne correspond à aucune réalité historique et sert surtout à légitimer le vieux récit d'une guerre des civilisations.



1 : <https://maitron.fr/bessis-aldo/>

2 : Les citations qui suivent sont, sauf mentions contraires, extraites de l'entretien accordé à *L'US MAG* par Sophie Bessis le 11/05/2026.

3 : <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/guerres-traces-memoires/cameroun-une-guerre-de-decolonisation-oubliee/la-guerre-du-cameroun>

4 : <https://maitron.fr/maspero-francois/>

5 : Littéralement « vie d'un saint », c'est-à-dire récit valorisant à l'excès.

6 : <https://endatiersmonde.org/>

7 : Extrait de *La Civilisation judéo-chrétienne*.

VIVE LE FRONT POPULAIRE !

On fête en ce moment les 90 ans du Front populaire. L'occasion de rappeler que, derrière les grandes figures militantes, les les travailleurs et travailleuses ont joué un rôle décisif.

NÉ DU RAPPROCHEMENT DE LA SFIO ET DU PCF EN 1934, et élargi aux radicaux courant 1935 (voir frise ci-contre), le Rassemblement populaire entend défaire la droite aux élections législatives du printemps 1936. Discipline de vote et désistements font leur œuvre et la gauche l'emporte bel et bien au soir du second tour. La SFIO – bien qu'en léger recul – devient le premier parti de France, tandis que le PCF réalise un bond en avant spectaculaire. On s'attendait à un gouvernement radical soutenu par les socialistes, mais c'est en réalité un cabinet Blum qui se profile à l'horizon, et dans lequel les communistes hésitent même un temps à entrer ! Pendant que les tractations s'éternisent, les grèves – certe de manière encore isolée – se multiplient. Par rapport au début de l'année, elles sont davantage tournées vers l'offensive et pratiquement toujours victorieuses. La CGT réunifiée se démène dans les entreprises et gagne des adhérent-es par milliers. Incontestablement, quelque chose est en train de se passer.

UNE DÉFERLANTE INÉDITE

Trois grèves avec occupation des lieux de travail éclatent à la mi-mai, à l'usine Bréguet du Havre, chez Latécoère à Toulouse et aux usines Bloch à Courbevoie. Le 26, au lendemain du défilé au Mur des Fédérés, en hommage aux communards, qui a rassemblé 600 000 personnes au Père Lachaise, la métallurgie parisienne se met en mouvement. Le lendemain, on débraye à Billancourt et les 35 000 ouvriers de l'usine Renault cessent le travail au matin du 28. C'est le signal pour l'ensemble du secteur. Le jour même, près de 100 000 ouvriers occupent leur usine. Mais très vite, c'est le reflux, la fédération des Métaux ayant appelé à la reprise chez

VICTOIRE SUR LA MISÈRE !

Horrié par les occupations d'usine et par la généralisation du mouvement social, le CGPF (l'ancêtre du Medef) sonde Blum dès le 5 juin. Le président du Conseil tout juste investi fait savoir que son cabinet n'entend pas « employer la force » contre les grévistes et presse Duchemin, le leader de la CGPF, de négocier au plus vite. Les accords de Matignon sont finalement conclus le 7 juin au soir entre les délégations de la CGT et de la CGPF. Le grand patronat s'y voit contraint d'accepter des hausses de salaires substantielles (entre 7 et 15 %), la reconnaissance de la liberté syndicale, le principe des contrats collectifs de travail, ainsi que l'élection de délégués du personnel dans les établissements de plus de dix ouvriers. Dès le lendemain, *Le Peuple* s'exclame en une : « Victoire sur la misère ! ». Au *Populaire*, on va plus loin que le quotidien cégétiste en titrant : « Une victoire ? Mieux : un triomphe ! ».



Coup de force des ligues d'extrême droite contre le gouvernement de centre-gauche de Daladier	<<<<	6 FÉVRIER 1934
Contre-manifestation antifasciste à l'appel de la CGT à laquelle se rallie la SFIO, puis la CGTU et le PCF	<<<<	12 FÉVRIER
Conclusion du pacte d'unité d'action entre la SFIO et le PCF	<<<<	27 JUILLET
Maurice Thorez tend la main aux radicaux.	<<<<	24 OCTOBRE
Élections municipales marquées par une nette poussée à gauche	<<<<	5 ET 12 MAI 1935
Serment du Rassemblement populaire prononcé cours de Vincennes	<<<<	14 JUILLET
Dernière séance commune des congrès de la CGT et de la CGTU	<<<<	27 SEPTEMBRE
Agression de Blum par des membres de l'Action française en plein Paris	<<<<	13 FÉVRIER 1936
Congrès de réunification de la CGT à Toulouse	<<<<	2-5 MARS

© DR Renault après avoir conclu un accord *a minima* sur les bas salaires.

Le rebond a lieu début juin. Le 2 juin, il y a de nouveau 150 usines occupées en région parisienne. C'est le début d'une déferlante inédite. Car si le mouvement repart de plus belle dans la métallurgie, il gagne vite d'autres secteurs très concentrés (pétrole, chimie), puis les industries textiles. Et de francilien, il devient national en gagnant irrésistiblement la quasi-totalité des départements. Pour l'historien Jacques Kergoat, alors que « la grève reprend à Renault et à Citroën, c'est peu à peu toute la province qui est atteinte [...]. Et surtout, le mouvement atteint maintenant l'ensemble des catégories professionnelles » de l'industrie. Le 11 juin, la grève est générale dans une cinquantaine de branches, dont les grands magasins, chez les garçons de café... et même chez les ouvriers coiffeurs ! Craignant de tout perdre, le patronat conclut les accords de Matignon avec la CGT le 7 juin, sous les auspices du nouveau gouvernement (voir encadré). Mais la décrue tant espérée au sommet se fait attendre. Pire, la mobilisation se renforce à la base. Il faudra le vote de la loi instituant les congés payés (le 11 juin) et de celle sur la semaine de 40 heures (le 12) pour que le torrent impétueux rentre – et encore, très progressivement – dans son lit. Réunification syndicale et victoire électorale ont naturellement joué, mais c'est bien la lutte des salarié-es qui a accouché des conquêtes de Juin 36. ♦ Jean-François Claudon

2 MILLIONS C'EST LE NOMBRE DE GRÉVISTES AU PLUS FORT DU MOUVEMENT SOCIAL

IA ET ÉDUCATION : ALERTE GÉNÉRALE !

DOSSIER

COORDONNÉ PAR :

Jean-François Claudon
et Gwenaél Le Paih

ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION :

Laëtitia Benoit,
Christophe Cailleaux,
Géraldine Duriez,
Claire Guéville,
Amélie Hart,
Yannick Lefebvre,
Clarisse Macé,
Sébastien Quénart

L'intelligence artificielle (IA) envahit notre quotidien. Face à la dénaturation de nos métiers et de nos missions qu'annonce le « tout IA », il est temps de s'ériger en lanceurs et lanceuses d'alerte.

PRÉSENTÉE PAR LE MINISTÈRE COMME LA PANACÉE à même de « libérer » les professeur-es des tâches les plus ingrates et les plus répétitives, l'IA relève surtout de l'effet d'aubaine susceptible à ses yeux de tout justifier : la hausse indéfinie du nombre d'élèves par classe, la remise en cause des obligations réglementaires de service (ORS), la capitulation en rase campagne sur le front du recrutement, le perpétuation *ad vitam* du gel du point d'indice... Mais le rapprochement aussi récent que spectaculaire entre le monde de l'éducation et celui de la tech cache des liaisons encore plus dangereuses qu'il n'y paraît.

IA : DÉFINITION(S) ET ENJEUX

Pour penser les Intelligences artificielles (le pluriel est préférable), il faut commencer par les définir. La tâche n'est cependant pas si simple.

ON POURRAIT, COMME STÉPHANE D'ASCOLI (CHERCHEUR POUR META), dire que c'est « un terme vague, subjectif, dont le sens évolue au gré des avancées techniques ». C'est peu satisfaisant et révélateur d'une volonté de réserver cette affaire aux seul-es expert-es. Le ministère de l'Éducation nationale, lui, considère comme relevant des IA « tout service numérique fondé sur des algorithmes probabilistes, s'appuyant sur le traitement statistique de vastes ensembles de données sur lesquels ils sont entraînés et capables de produire des résultats comparables à ceux obtenus par une activité cognitive humaine ». Définies de la sorte, elles restent des agencements de machines et de programmes, ce qui correspond à notre expérience quotidienne : celles des « IA génératives grand public » (comme ChatGPT), maintenant doublées par des « agents IA » (comme Claude), conçues dans leur grande majorité par et pour des industriels proches du pouvoir trumpiste.

D'ALAN TURING À L'IDÉOLOGIE DE LA TECH

Plus largement, on peut rappeler que l'IA est aussi une discipline universitaire, née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, notamment à travers les réflexions du mathématicien britannique Alan Turing et de son fameux « *imitation game* ». Bien qu'il n'utilise pas l'expression d'IA, c'est bien cela qu'il participe à désigner, dès son origine, comme un simulacre d'humain, comme une tromperie. Depuis, la discipline a traversé des « hivers », mais aussi des « printemps », comme celui que nous vivons actuellement, où elle semble faire des bonds de géant.

Mais les IA ne sont pas que cela. Elles sont aussi un ensemble de discours marketing : qu'un produit soit « dopé à l'IA » est devenu un argument de vente, y compris dans le secteur éducatif, pour des manuels scolaires numériques par exemple ! Elles sont aussi une idéologie. Les présenter comme un tsunami ou tout autre processus naturel rend l'introduction des IA dans nos vies inévitable, et même indiscutable. Ou bien on assène qu'il est impensable de ne pas participer à la course mondiale à l'innovation. Dans un cas comme dans l'autre, il n'y a pas d'alternative ! L'ensemble des forces capitalistes et productivistes mondiales semblent y jeter leurs forces, articulant des risques majeurs pour l'humanité que les IA n'inventent nullement, mais accélèrent : bulle financière, dévastation environnementale, prédation des données personnelles et

LA PERCEPTION DES FRANÇAIS-ES

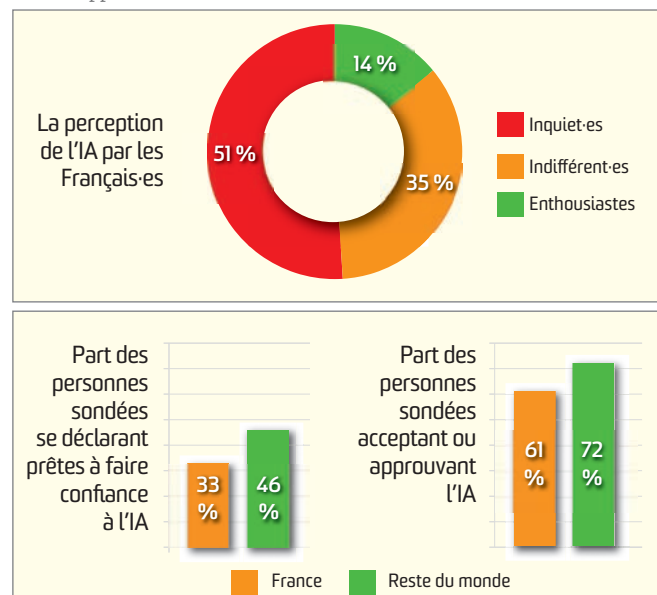
Les Français-es expriment majoritairement une forme de défiance vis-à-vis des IA. Ils et elles perçoivent plus les dangers inhérents à l'IA que le reste de la population occidentale, qui est elle-même moins enthousiaste que les nations en voie de développement.



de l'ensemble des productions humaines, exploitation de travailleurs et travailleuses du Sud, marchandisation généralisée, dégâts psychologiques, déshumanisation, destruction du rapport au réel, fascination, surveillance, militarisation, tensions impérialistes, etc.

LE DERNIER STADE DU TAYLORISME ?

Enfin, on peut à l'instar du sociologue Juan Sebastian Carbonell, définir les IA comme un nouveau taylorisme. Le temps long du capitalisme nous a habitués à la transformation radicale par les machines des métiers dits manuels, notamment dans l'agriculture et l'industrie. Les IA, en automatisant des tâches considérées comme intellectuelles, prolongent ces processus





© Anichalee / Shutterstock.com

IA ET APPRENTISSAGES : LE COURT-CIRCUIT

Parmi toutes les alertes sur les IA (particulièrement du type génératives grand public – IAG), les dangers cognitifs sont de mieux en mieux documentés.

de dépossession dans des secteurs jusqu'ici plus épargnés, dont l'Éducation.

Cette menace prend forme à travers rapports, discours et expérimentations institutionnels. Le ministère rappelle bien souvent qu'une partie des IA déployées dans les classes sont des « adaptatives », développées par des startups françaises ou européennes (sans mise en danger des données, nous promet-on), et parfois même hébergées en son sein. Mais la réalité du terrain – celle dont on trouve des échos jusque dans le « cadre d'usage de l'IA » ministériel –, c'est la présence massive des IA génératives grand public, qu'il s'agisse des usages des élèves, en classe ou au-dehors, ou de ceux de collègues en nombre croissant. Les usages que l'administration déploie, encourage ou permet interrogent plus encore : conception des cours, correction des copies, différenciation, inclusion, orientation, mais aussi gestion « plus humaine » (sic) des personnels par l'IA, compte-rendu de réunions, élaboration de la carte scolaire, « prédiction du décrochage » (sic), etc. La liste des tâches dont les IA pourraient « libérer » les personnels semble sans limites. Autant d'usages que l'administration ne fait pas qu'accompagner, mais auxquels elle incite, dans un plan tout à fait explicite « d'accoutumance ».

TOUT SAUF DES OUTILS NEUTRES

Ainsi définies, les IA sont loin de n'être que des « outils ». Ce sont plutôt ce que le philosophe Gilbert Simondon appelait des « dispositifs socio-techniques » qui nous rappellent que la question principale n'est pas tant de savoir ce qu'on peut en faire, que de savoir ce qu'ils nous font. Ce qui devrait devenir de toute urgence l'objet d'un débat démocratique. ♦

UNE DES ÉTUDES MAJEURES DE CES DERNIERS MOIS, celle dirigée par Hamsa Bastani et menée sur près de 1 000 lycéen·nes aux États-Unis, entendait voir si l'usage d'assistants-IA favorisait les apprentissages en mathématiques. Les données récoltées indiquent que les résultats des élèves assistés par une IA s'élevaient à court terme, mais se détérioraient sensiblement dès que la « béquille » numérique leur est enlevée et deviennent inférieurs à ceux des élèves n'ayant pas disposé d'une telle assistance.

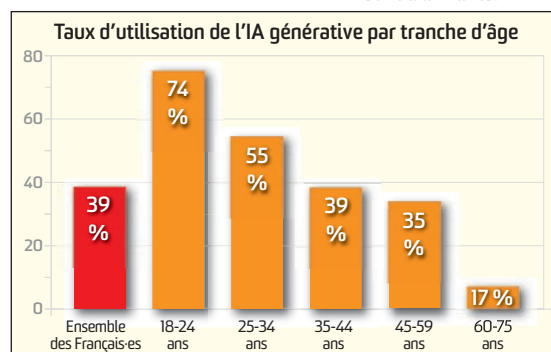
DEUX ÉTUDES CONVERGENTES

Il semble qu'après un usage dans un premier temps précautionneux, les élèves cessent de vérifier ce que leur propose l'IA, en baissant la garde de leur esprit critique. Rapidement donc, leurs apprentissages seraient en quelque sorte délégués à la machine. Cette dernière, en mimant en un clic le travail scolaire, court-circuite ce que sont profondément les apprentissages : des chemins qu'il faut accepter de parcourir, souvent lentement et en tâtonnant, afin de se les approprier, d'être capables de les emprunter à nouveau de manière autonome.

Plus récemment encore, l'étude pilotée par Grace Liu, menée sur un panel de 1 222 participant·es devant mener des tâches de raisonnement mathématique ou de compréhension écrite, établit les mêmes corrélations. Les auteurs et autrices de cette enquête soulignent un élément nouveau : la persévérance dans la tâche serait affectée même par un usage très bref des assistants-IA, de l'ordre de dix minutes. Elles et ils n'hésitent pas à parler de liens causaux, expliquant que l'usage d'un assistant-IA « conditionne les personnes à obtenir un résultat immédiat, les privant de l'expérience d'affronter des apprentissages par elles-mêmes ». En d'autres termes, l'extrême efficacité de la machine aboutirait très rapidement à dévaloriser à la fois les capacités à apprendre par soi-même ainsi que le sens même des apprentissages. Ce qui, dans une logique d'auto-

UNE UTILISATION DIFFÉRENCIÉE

Parmi la population adulte, les plus jeunes constituent de loin la tranche d'âge qui a le plus recours à l'IA, notamment générative. Les données manquent pour les mineur·es, mais les chiffres d'un récent sondage de la CNIL sont alarmants.



© Ipsos-CESI

- ► ► renforcement, conduirait à utiliser plus encore les IA.

RETROUVER LE PLAISIR D'APPRENDRE

Nous ne pouvons faire l'économie de questions majeures : qu'est-ce qui mène les élèves à avoir recours aux IAG ? Quels agencements les rendent si désirables à leurs yeux ? S'ouvre là un champ d'études interdisciplinaires comme de questionnements professionnels et syndicaux. On pourrait rappeler les incitations commerciales et politiques à l'usage des IA, jouant du conformisme social. Mais c'est aussi le fonctionnement actuel de l'École qu'il faut interroger : la centralité de l'évaluation, le contrôle continu, le productivisme scolaire articulé à des logiques de reproduction sociale sont très probablement en cause. Pour les élèves les plus éloignés de l'École, celle-ci n'est qu'une laborieuse suite de productions de travaux dénués de sens, si ce n'est celui de trouver sa place dans une compétition. Dans ce cadre, le recours à des IA génératives peut sembler logique – même si c'est de manière très court-termiste, et *in fine* de façon totalement trompeuse.

C'est bien cela qu'il faut souligner : les IA perpétuent sur des aliénations et dominations systémiques et, comble de l'imposture, prétendent en proposer une libération, alors qu'elles ne font que les renforcer. Ainsi, les usages des IA dans l'éducation incarnent le strict inverse du projet éducatif émancipateur du SNES-FSU. Pour l'incarner, l'École publique doit être radicalement repensée dans un objectif de transformation sociale. ♦

Références

- H. Bastani & alii, « Generative AI Can Harm Learning », *The Wharton School Research Paper* n° 122 (juillet 2025), <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.4895486>.
- G. Liu & alii, *AI Assistance Reduces Persistence and Hurts Independent Performance* (preprint), avril 2026, <https://doi.org/10.48550/arXiv.2604.04721>.

AUTOMATISER LA CORRECTION DE COPIES ?

Des moteurs d'IA proposent déjà de prendre en charge nos paquets de copies. La tentation est forte d'y recourir car corriger est souvent une épreuve. Bien des réponses demandent des arbitrages exigeants et usants par leur répétition. Comment évaluer cette réponse inattendue ? Qu'écrire dans la marge de clair et utile ? Qu'en fera l'élève ? Et la dégradation des conditions d'enseignement renforce nettement le caractère éprouvant de l'évaluation. Mais le fait de lire et d'évaluer des milliers de productions d'élèves, cet accès direct à leur écrit, construit et nourrit les professeur-es en tant que professionnel-les. Au-delà d'une simple mesure de l'efficacité de l'enseignement – fort utile au demeurant pour améliorer ce dernier –, ce qui est lu dans les copies infuse de bien des façons, au fil du temps et parfois de manière imperceptible. Tant d'idées, pistes ou réflexions, pas toujours en lien direct avec l'évaluation corrigée, nous viennent en lisant nos élèves ! Celles et ceux qui veulent libérer les enseignant-es de la correction de copies n'ont rien compris au métier. Quel-le professeur-e pourrait accepter d'être réduit-e à un-e simple lecteur ou lectrice de comptes rendus de machine, même exacts et précis ? Que seraient des enseignant-es qui n'apprennent pas de leurs élèves ?

LA GRANDE DÉPOSSESSION

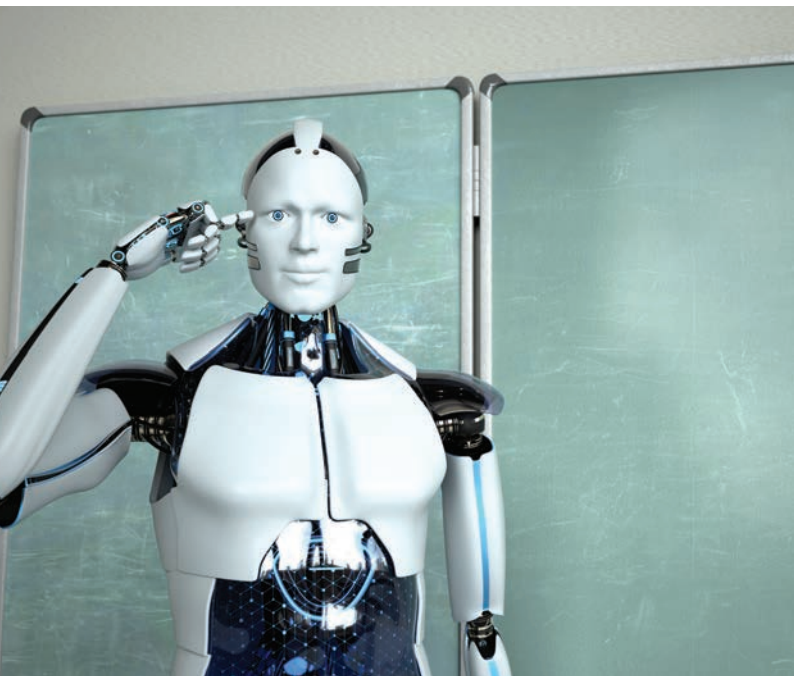
Les promesses des laudateurs de l'IA ne sont que des impostures visant à voiler une stratégie de taylorisation et de dépossession.

DANS LES ANNÉES 1980, le film *Terminator* offrait l'image fictive d'un policier augmenté. En 2026, c'est celle du « professeur augmenté » que l'on tente de nous vendre, alors même que l'effet de l'IA est de transformer les personnels de l'Éducation nationale en agent-es diminué-es. Souvenons-nous que c'est Jean-Michel Blanquer qui, le premier, a prétendu vouloir « libérer » les professeur-es grâce à l'IA (décembre 2018). Comment croire que celui qui a tant piétiné nos métiers, les élèves et l'École publique veuille alléger notre charge de travail ? Le refrain est désormais bien connu : avec l'IA, non seulement nous allons gagner du temps pour la préparation des cours et la correction de copies, mais encore le suivi des élèves sera plus individualisé et efficace... Cette « libération » est lourde d'une menace : celle de transmuter nos tâches de conception en techniques d'exécution. L'installation et le *coaching* d'élèves devant des applications deviendraient la compétence première attendue, la transmission des savoirs étant désormais déléguée aux machines. Dans la même logique, les IA dégradent la professionnalité des Psy-ÉN et CPE.

CPE ET PSY-ÉN CONCERNÉ-ES !

L'ambition est d'imposer l'IA aux CPE, notamment dans le suivi individuel et collectif des élèves, le cœur de métier. Dans un contexte où, pour trop de collègues, le nombre croissant des tâches et les effectifs d'élèves à suivre sont incompatibles avec un exercice serein de leurs missions, on pourrait faire des CPE de grand-es superviseurs et superviseuses d'indicateurs. L'IA conduirait cette standardisation des pratiques au nom d'une meilleure efficacité du « pilotage de la vie scolaire » et d'un gain de temps. La stratégie est claire : intensifier le travail et enfermer les CPE dans une logique managériale.

En orientation scolaire, les startups, entreprises de coaching mais aussi certains sites régionaux d'information sur les formations et les métiers intègrent à présent l'IA. Des sites vantent aux élèves des gains de temps grâce à une sélection correspondant au profil et goût de chacun-e, des lettres de motivation *ad hoc* réalisées sur-le-champ. On fait valoir la logique imparable du tableau que dresse l'IA pour les élèves. Les Psy-ÉN doivent lutter pour renégocier des situations dans lesquelles la complexité et la singularité ont été niées, avec une place qui ne les fait intervenir qu'en bout de circuit pour limiter ou réparer les dégâts dans un temps restreint.



© Alexander Limbach / Shutterstock.com

L'ÈRE DU CONTRÔLE

Le dispositif concret à l'œuvre dans cette déqualification, c'est le *dashboard*, ou tableau de bord, installé sur les applications commerciales « dopées à l'IA ». Derrière le *dashboard*, l'adulte supervise des groupes d'élèves potentiellement nombreux. Mais cet outil est en réalité un dispositif de contrôle de l'élève... et de l'agent-e ! Car à travers le *dashboard*, les personnels sont orientés par la machine et se voient proposer du contenu aux élèves ou des décisions les concernant. Personnels comme élèves sont régulés et dirigés par la machine. Et le taux d'encadrement peut fortement diminuer.

L'insistance avec laquelle les promoteurs de l'IA invoquent l'esprit critique a de quoi interroger. En lieu et place d'esprit critique, ce sont des compétences de vérification des contenus qui sont exigées des utilisateurs et utilisatrices. Les productions d'IA n'étant pas fiables, il faut « repasser derrière » dans le but d'obtenir un résultat correct et de permettre en sus d'améliorer gratuitement les machines. C'est là que la grande dépossession se poursuit : dans le fait de livrer un travail gratuit à des intérêts privés.

À QUI PROFITE L'IA ?

La promesse du gain de temps n'est rien d'autre que l'appât pour séduire les personnels surchargés de tâches et missions. Or, qui dit gain de temps dit intensification du travail. Qui peut croire que notre institution, surtout dans un contexte de pénurie de fonctionnaires, laissera

C'est la somme que devraient atteindre cette année les investissements dans l'IA d'Amazon, Alphabet (Google), Microsoft et Meta.

650 MILLIARDS DE DOLLARS

OpenAI a finalisé une levée de fonds propres record de 122 milliards de dollars. Amazon y contribue à hauteur de 50 milliards, en contrepartie de quoi OpenAI s'engage à utiliser le *cloud* mis au point par la firme de Jeff Bezos à hauteur de 100 milliards.

31 MARS 2025

C'est l'année où OpenAI – l'entreprise qui a lancé ChatGPT – estime pouvoir devenir rentable.

PAS AVANT 2029

En décembre 2025 a été lancée, sous la houlette du département d'État, la *Pax silica*, une coalition internationale associant les « alliés et partenaires de confiance » des IA étasuniennes afin de sécuriser la chaîne de valeur du secteur. Sont membres de cette alliance l'Australie, la Corée du Sud, les Émirats arabes unis, la Grèce, l'Inde, Israël, le Japon, le Qatar, le Royaume-Uni et Singapour.

VOUS AVEZ DIT PAX SILICA ?

Une requête ChatGPT consomme près de 10 fois plus d'électricité qu'une recherche Google.

10 FOIS PLUS

27 %
DES
SALARIÉ-ES
UTILISANT L'IA
S'ASSURENT
DE LA
VÉRACITÉ
DE L'INFORMATION
GÉNÉRÉE
AVANT DE
L'UTILISER...

les personnels profiter à leur guise du « temps gagné » ? Si nous sommes « libéré-es » de la conception des cours et la correction des copies, on nous imposera plus d'élèves et plus de classes !

En déqualifiant les personnels, en standardisant les pratiques professionnelles, en automatisant les tâches, c'est une politique néolibérale de destruction du service public d'éducation qui est à l'œuvre. Ce travail de sape sert les intérêts de l'EdTech prête à sous-traiter les apprentissages avec l'espoir d'importants retours sur investissement. Ces IA fourniront des résultats médiocres, mais, comme les scolaires, à l'instar des déserts médicaux, s'accroissent, il est à craindre que la médiocrité soit présentée comme « mieux que rien » pour la masse des élèves.

DÉCONSTRUIRE L'IMPOSTURE

L'attrance pour certains usages s'ancre dans un agencement d'aliénations organisées par l'institution (effectifs pléthoriques, programmes infaisables, contrôle continu, tri social violent, déficit de formation...) et les IA peuvent nous apparaître comme une libération en nous faisant « gagner du temps », alors qu'elles n'ont fait qu'accroître tous les problèmes en retour. La lutte contre l'imposition des IA dans nos métiers rejoint donc l'ensemble de nos luttes syndicales, elle en devient une des composantes fondamentales. ♦

« Il faut prendre conscience de ce que l'IA signifie. »

Entretien avec Marianne Blanchard, maîtresse de conférence en sociologie à l'université Jean-Jaurès de Toulouse



© DR

MARIANNE BLANCHARD

est chercheuse au Centre d'étude et de recherche Travail Organisation Pouvoir (CERTOP) et enseigne à l'INSPE Midi-Pyrénées. Elle est l'auteurice de nombreux articles sur le monde de l'éducation et de la recherche, et a coécrit, avec Joanie Cayouette-Remblière, *Sociologie de l'école* (La Découverte, coll. Repères, 2016)

Quels sont les principaux usages de l'IA dans l'enseignement supérieur et la recherche ?

Il est difficile de répondre précisément à cette question, car en dehors d'une étude récente conduite par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche¹, il n'existe pas véritablement d'état des lieux. Le bilan des usages que dresse cette étude est assez général. Les enseignant-es l'utilisent pour préparer les cours, pour construire leurs évaluations et comme « assistance à la correction » ; les étudiant-es d'abord pour chercher des informations, et pour l'aide à la rédaction ; le personnel administratif pour synthétiser des documents, etc. Une chose est certaine : cet usage se développe extrêmement vite, en s'appuyant dans la majeure partie des cas sur des IA génératives « grand public » (dans l'étude du ministère, ChatGPT est citée comme IA la plus utilisée par 95 % des étudiant-es et 90 % des enseignant-es).

Pensez-vous que ces usages soient corrélés à un basculement du rapport à la vérité, à la connaissance scientifique, ou qu'ils participent au risque d'un tel basculement ?

Beaucoup d'étudiant-es utilisent ChatGPT comme un moteur de recherche, et n'ont pas conscience du fait que l'IA ne va pas « chercher » une information, mais qu'il la produit. C'est assez déroutant, lorsqu'on sait qu'elles et ils sont formé-es tout au long de leur scolarité aux médias et à l'information, à croiser et vérifier leurs sources. Mais leurs ainé-es ne montrent pas forcément l'exemple : on commence à voir des articles publiés dans des revues scientifiques, et dont les références bibliographiques contiennent des textes qui n'existent pas ! Il me semble ici que, plus qu'un basculement du rapport à la vérité, on perçoit les effets d'un rapport au temps fondé sur l'urgence et l'immédiateté, dans lequel la connaissance devrait s'obtenir de façon quasi instantanée, bien loin du fait scientifique patiemment « *conquis, construit et constaté* », pour reprendre la célèbre formule de Gaston Bachelard.

Dans le manifeste* que vous venez de publier avec vos collègues de l'Atécopol, vous opposez à la généralisation de l'IA la notion d'objection de conscience. Pour quelles raisons ? Peut-on articuler ce concept au principe de précaution ?

À l'origine du manifeste, il y avait cette impression partagée par plusieurs collègues de l'Atécopol (Atelier d'écologie politique de Toulouse) de faire face à un rouleau compresseur de l'IA générative (IAg), avec un usage massif de la part de nos étudiant-es, et des incitations institutionnelles fortes pour que nous fassions de même dans nos pratiques. L'appel à l'objection de conscience face à l'IAg était en premier lieu un moyen collectif de dire : « *Stop ! Faisons une pause, réfléchissons ensemble à ce qui est en train de se passer* ».



© DR / PauseIA

L'idée n'était pas tant d'afficher une forme de pureté militante en disant : « *Moi, je ne l'utilise pas* », que d'inviter à prendre conscience de ce que signifie cette technologie, en termes écologiques et sociaux.

Et je ne pense pas qu'il s'agisse d'un principe de précaution, car en l'état des connaissances nous savons que l'IA est un gouffre énergétique et matériel, incompatible avec les limites planétaires. Nous savons aussi son coût humain, avec d'un côté l'ultra-prolétariatisme des travailleurs et travailleuses du clic, et de l'autre les suppressions d'emplois qui adviennent déjà dans certains secteurs. Nous connaissons enfin les enjeux politiques et démocratiques, avec des IA non souveraines, portées par des entreprises aux visées plus que discutables (transhumanisme, eugénisme, autoritarisme, etc.).

En développant les usages de l'IA, on se rend dépendant d'une technologie qui, à de nombreux égards, n'est pas soutenable. S'opposer à l'IA relève plus aujourd'hui de l'autodéfense que de l'application du principe de précaution. ♦

1. *IA et enseignement supérieur : formation, structuration et appropriation par la société*, <https://mission-ia-sup.forge.apps.education.fr/#>.

* Un manifeste intitulé *Face à l'IA générative, l'objection de conscience* a été rédigé fin 2025 par les membres de l'Atelier d'écologie politique de Toulouse. On peut le consulter – et le signer – à l'adresse suivante : <https://atecopol.hypotheses.org/13082>

UN PRINCIPE DE PRÉCAUTION

La dernière enquête TALIS, qui révélait que la France était le pays de l'UE où les métiers de l'enseignement étaient les moins valorisés socialement, a dégagé un autre constat, passé plus inaperçu.

LA FRANCE EST EN EFFET LE PAYS DE L'UE où le taux de personnels qui « utilisent l'IA pour faciliter les apprentissages en collège » est le plus bas (14 %, pour un taux moyen dans l'Union de 32 %). On comprend mieux pourquoi le ministère ne lésine pas sur les moyens pour convaincre que les IAG – bien entendu maîtrisées, administrées et souveraines (!) – seraient profitables aux élèves comme aux personnels. La circulaire de rentrée 2026 est un exemple du double discours porté au plus haut niveau par le ministre avec le crédo de la maîtrise de l'IA comme garantie de l'« autonomie intellectuelle et mentale dans l'usage de ces outils, comme, en temps voulu, d'en tirer le plein potentiel ».

UNE VOIX QUI PORTE

Face à la déferlante, le SNES-FSU défend l'idée que l'École doit rester un espace où l'accès au langage, à l'écrit et à la pensée passe par des apprentissages concrets et incarnés où l'effort intellectuel est irremplaçable. La liberté pédagogique permet bien sûr de mettre à distance toutes les offensives et dérives hasardeuses. Mais le SNES-FSU défend par ailleurs un principe de précaution face à l'IA, un bon appui pour ne pas céder à des initiatives dont on pressent qu'elles ne sont pas cohérentes avec notre idée du métier.

Loin de prescrire ou culpabiliser quiconque, le SNES-FSU a développé une réflexion qu'il partage et met en débat dans des stages syndicaux particulièrement fréquentés. Ses mandats intéressent aussi nos syndicats frères de l'Internationale car partout, on s'interroge sur la transformation des métiers de l'enseignement confrontés à une pénurie de personnels et à une fuite en avant libérale qui pille les richesses intellectuelles comme elle exploite les ressources naturelles.

ÉDQUER, C'EST HUMAIN !

Le SNES-FSU profite de chaque occasion pour faire entendre ses réserves sur l'utilisation de l'IA à l'École. À une Inspectrice générale défendant l'IA dans un référentiel de formation en BTS tertiaire pour rédiger sans faute un mail, il a rappelé le rôle des enseignements dans la maîtrise de la langue. Les parents d'élèves pourraient devenir des alliés pour faire entendre que leur enfant a besoin d'enseignant-es formé-es, et non d'une IA censée diversifier une séance ou assurer un remplacement. Il en va aussi des corrections de copies, où la connaissance de l'élève tout au long de l'année permet d'en apprécier les progrès – qu'il convient évidemment de valoriser.

Le SNES-FSU défend les collectifs de travail avec des équipes pluriprofessionnelles complètes pour que les collègues se rencontrent et se parlent sur leur temps de service. La perspective d'une IA qui se substituerait à l'écoute et aux compétences des CPE ou des Psy-ÉN ne serait une bonne nouvelle ni pour les élèves, ni pour les enseignant-es. ✦



© DR

VIVE LA SOUVERAINETÉ ABSOLUE ?

« Une IA souveraine, ouverte et évolutive pour soutenir les enseignants dans leurs activités », disponible dès l'année scolaire 2026-2027 : voilà ce qu'avait annoncé Elisabeth Borne, alors ministre de l'Éducation nationale, en février 2025, au sommet pour l'action sur l'IA. Outre l'opacité de ce projet financé à hauteur de 20 millions d'euros, on ne peut que dénoncer le fait que l'argument de la souveraineté numérique serve, une nouvelle fois, à justifier un déploiement massif et aveugle de l'intelligence artificielle, en éducation comme dans les autres domaines. Pour l'État comme pour l'UE, la seule façon d'être souverain serait d'avoir des *data centers* de plus en plus nombreux et de plus en plus grands. Le projet Campus IA à Fouju, en Seine-et-Marne, est emblématique de cette logique productiviste qui ignore les impacts désastreux de ce type d'infrastructures sur l'environnement et la population. Ce site, appelé à devenir le plus grand *data center* d'Europe, est présenté comme stratégique pour la souveraineté numérique hexagonale. En fait, 70 % du capital de Campus IA sont détenus par un fonds d'investissement d'Abu Dhabi, MGX, dont on connaît les liens avec Trump, les géants américains de la Tech... et la Chine ! La start-up française Mistral AI n'en possède, elle, que 1 % ! Des terres agricoles sacrifiées, une consommation électrique hors normes, des rejets de particules fines et de monoxyde de carbone qui dépasseront les seuils toxiques... le tout au nom d'une souveraineté qui a tout d'un *deepfake*. ✦

180
MILLIONS DE
TONNES
C'EST CE QUE
REPRÉSENTENT
LES ÉMISSIONS
LIÉES À LA
CONSOM-
MATION
ÉLECTRIQUE
DES DATA
CENTERS.

SORTIR DU CAPITALISME, IL N'Y A PAS D'ALTERNATIVE

La période que nous vivons se caractérise par une accumulation de bouleversements et de catastrophes dont la simultanéité produit un effet de sidération.

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, ÉPUISEMENT ACCÉLÉRÉ DES RESSOURCES, pollutions et atteintes à la santé, intensification d'un travail de plus en plus aliénant, explosion des inégalités, fuite en avant consumériste, reculs de la démocratie et des droits sociaux, multiplication des guerres et des conflits commerciaux, replis nationalistes... Ces phénomènes sont liés entre eux, mais surtout découlent des rapports de production et de la logique d'accumulation imposés par le capitalisme. Celui-ci est en crise du fait du ralentissement durable des gains de productivité et de la croissance, et tous les phénomènes évoqués reflètent des transformations qu'il impose pour maintenir coûte que coûte les profits, les dividendes et le pouvoir du capital. Sans croissance économique, le capitalisme ne disparaît pas, mais il s'adapte pour maintenir la logique de l'accumulation en faisant

peser le coût sur les populations et la nature qu'il s'agit d'exploiter toujours plus, par la coercition, l'autoritarisme, la prédation et la guerre.

Nous ne sommes donc pas face à la concomitance de quelques dérèglements que l'on pourrait surmonter les uns indépendamment des autres, sans que soient remis en cause les rapports de production capitalistes. Ceux-ci, il faut le rappeler, reposent sur la domination d'une minorité qui s'est historiquement appropriée les moyens de production tandis que la majorité doit vendre sa force de travail pour vivre, sachant qu'une partie de la valeur créée par le travail est captée par le capital.

Dans ce cadre, la croissance joue un rôle économique et idéologique. Parallèlement à l'augmentation du niveau de vie, elle est instrumentalisée pour rendre acceptables les inégalités en entretenant l'idée que l'enrichissement global profite à tous et toutes. Mais lorsque la croissance ralentit, les inégalités deviennent plus visibles et la légitimité du système s'effrite.

Le discours sur la nécessité de la croissance ne disparaît pas, il est au cœur de ce que l'on nomme parfois le techno-solutionnisme. L'intelligence artificielle générative est à notre époque présentée comme une nouvelle révolution industrielle, moteur de productivité et de croissance, alors que ses bénéfices restent incertains et très inégalement répartis. Pire, elle repose sur des infrastructures coûteuses en énergie, en ressources et en travail invisible, et elle va porter l'expropriation capitaliste sur le champ de l'activité humaine, sur le travail. La captation de données renforce la position dominante de quelques grandes firmes, qui participent à une hybridation entre État et capital. Le techno-solutionnisme est un des moteurs des tensions géopolitiques et des politiques d'accaparement des ressources, et voudrait faire croire qu'il permettra de sortir des impasses écologiques et sociales sans transformer les rapports de production, sans sortir du capitalisme.

Les ouvrages qui analysent et dénoncent le monde tel qu'il est devenu ou en devenir sont très nombreux. Certaines analyses se centrent sur la caractérisation d'un nouveau capitalisme qui ne serait plus néolibéral. Mais on peut se dire que les notions de capitalisme autoritaire, illibéral, de techno-féodalisme ou de polycrise décrivent différentes facettes d'une même réalité : un monde du capital qui cherche à maintenir ses privilèges par la répression et la guerre, par la captation accrue du travail et de la nature, et la fuite en avant technologique.

L'impasse est pourtant manifeste et funeste. La fuite en avant techno-solutionniste, les logiques d'accaparement des ressources et de vassalisation de grandes zones géographiques par quelques grandes puissances ne font que prolonger une dynamique qui mène le monde et la planète à leur perte. Sortir de cette impasse suppose de rompre avec la centralité de l'accumulation et de réorienter l'activité humaine vers les besoins sociaux et la préservation des conditions de vie plutôt que vers la croissance et le profit. C'est possible, c'est déjà ce que font les services publics. ♦

Hervé Moreau

ÉPUISEMENT

À force d'être en proie à la cupidité, de nombreuses ressources naturelles, qui sont notre bien commun, sont en train de disparaître.



© noon@photo / Stock.adobe.com

EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ...

Richesses

Il existe plus de 13 000 foyers fiscaux assujettis à l'impôt sur la fortune immobilière qui ne paient aucun impôt sur le revenu, soit 7 % de ces foyers fiscaux. Parmi eux, des ménages utilisent des sociétés holdings pour thésauriser des revenus non distribués de leur patrimoine ; une pratique à laquelle le gouvernement avait voulu s'attaquer dans le budget 2026 avant que les parlementaires ne détricotent quasi intégralement sa « taxe holding ».

Pauvreté

Selon l'INSEE, en 2025, 9 millions de personnes ne pouvaient pas couvrir une partie de leurs dépenses courantes, comme pouvoir chauffer leur logement à la bonne température. 30 % des familles monoparentales sont concernées, 20 % des couples avec trois enfants ou plus. C'est le plus haut niveau atteint depuis douze ans. Depuis, la situation ne s'est pas améliorée. Selon l'OFCE, le pouvoir d'achat des français-es pourrait reculer en 2026.

Inégalités

Si la « paupérisation absolue » (vieux débat...) est relativement inédite, un rapport de l'INSEE de 2024 présentait une analyse détaillée des revenus du patrimoine des ménages français, de la fin des années 1990 au début des années 2020, qui montre un net creusement des inégalités ; preuve que la paupérisation (relative...) était déjà à l'œuvre. La part des revenus des 1 % les plus riches est passée de 6,3 % en 2004 à 7,7 % en 2021, de 1,7 % à 2,6 % pour les 0,1 %.

L'économie va mal, les multinationales se portent mieux en mieux

Cette accélération de la tendance déjà ancienne au creusement des inégalités tient à une transformation profonde du capitalisme. Certaines entreprises réalisent des profits considérables qu'elles redistribuent largement. En 2025, en France, les entreprises du CAC40 ont versé 107,5 milliards d'euros (+9,5 %) à leurs actionnaires, record battu. Aux États-Unis, les grandes entreprises de la tech montrent la voie : Alphabet (Google) dégage 62,5 milliards de dollars de bénéfices nets (+81 %) ; Meta, 26,8 milliards de dollars (+61 %) ; Amazon, 30,2 milliards de dollars (+77 %).



BIENTÔT LE KRACH ?

Une possible bulle de l'IA et le développement du *private credit* font craindre une crise financière.

**2 000
MILLIARDS
DE \$
SONT GÉRÉS PAR
LE PRIVATE CREDIT**

DÉPUIS LA TULIPOMANIA DU XVII^e SIÈCLE, les bulles spéculatives qui gonflent puis éclatent ont été à l'origine de nombreuses crises financières, sans que les leçons en soient suffisamment tirées. Le mécanisme est toujours le même : les spéculateurs anticipent la hausse de certains actifs et leurs prophéties s'avèrent auto-réalisatrices puisqu'en achetant, ils font effectivement monter les cours, et ce aussi longtemps que dure l'optimisme... Quand l'opinion des marchés se retourne, les prix chutent brutalement, affaiblissant le système bancaire et financier qui ne parvient alors plus à assurer son rôle de financement à l'économie, avec des conséquences sur la croissance et l'emploi. Aujourd'hui, c'est l'industrie de l'intelligence artificielle qui fait l'objet d'un engouement déraisonnable alors que les entreprises du secteur ne sont pas vraiment rentables. Les cours augmentent, avec un décalage croissant entre les valorisations boursières et la rentabilité réelle, caractéristique d'une bulle...

Mais la crise pourrait aussi venir du *private credit**, qui offre des placements très rémunérateurs mais aussi très risqués. Les organismes de *private credit* collectent des fonds et les prêtent directement à des entreprises, qui paient des taux d'intérêt élevés parce que leur solvabilité est incertaine. Ce marché échappe en grande partie aux règles prudentielles et à la surveillance imposées aux banques par les autorités de régulation... Si les apporteurs de fonds décidaient de se retirer ou si les emprunteurs faisaient massivement défaut, le volume des transactions est tel que les conséquences peseraient sur le système financier tout entier. ♦

Clarisse Guiraud

* Prêts accordés à des entreprises par des acteurs non bancaires

LA QUESTION DES PESTICIDES

A l'occasion des débats parlementaires autour de la loi Duplomb, la question des pesticides et de leurs effets sur la santé faisait irruption à une échelle de masse dans le débat public. Un an après, où en est-on ?



Le sénateur LR Laurent Duplomb, agro-industriel et ancien cadre de la FNSEA, souhaitait notamment ré-autoriser l'utilisation de pesticides interdits, dont l'acétamipride. Sa loi a été censurée par le Conseil constitutionnel, dans la foulée d'une mobilisation qui s'est construite sur le temps long et qui a pris de l'ampleur grâce à de nouvelles alliances entre organisations écologistes et syndicales, citoyen·nes, chercheurs et chercheuses, médecins et partis politiques, chacun·e jouant sa partition, notamment à travers des prises de position publiques qui ont contribué à légitimer la contestation et à lui donner de l'écho. La pétition déposée sur le site de l'Assemblée nationale par une jeune étudiante, le 10 juillet 2025, a recueilli, et c'était inédit, plus de 2,1 millions de signatures !

DES PRODUITS CHIMIQUES CONSUBSTANTIELS AU MODÈLE AGRICOLE PRODUCTIVISTE

Le modèle agro-industriel, dominant en France, a rendu de nombreuses productions dépendantes des pesticides. Cependant, ces produits chimiques phytosanitaires (contre les parasites des cultures), biocides (contre les insectes et les moisissures du bois), antiparasitaires ou antifongiques (pour les animaux d'élevage), ne sont pas sans conséquence pour le vivant, les terres et l'eau. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle leur utilisation est réglementée, tout comme leur quantité dans l'alimentation.

Les pesticides considérés comme « agents chimiques cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques » (CMR) sont pour la plupart interdits. Ce sont certains de ces CMR que le sénateur récidiviste tente de réintroduire via une loi Duplomb II visant à contourner la censure des « sages ». Cette censure s'était fondée sur le manque d'encadrement de la ré-autorisation. Le sénateur LR propose dorénavant une période de trois ans et quatre filières (betteraves, noisettes, pommes et cerises) en guise de cadre. Parallèlement, la loi dite « d'urgence agricole », en cours d'examen au Parlement, et le paquet législatif Omnibus, au niveau européen, promettent de nouvelles dérégulations dangereuses : autorisation des pesticides à proximité des zones de captage d'eau, assouplissement des règles sur les « moyens de production » incluant les intrants chimiques, autorisation de certains pesticides et polluants éternels sans limite de temps... La majorité des dirigeant·es français·es et européen·nes, où l'extrême droite occupe une place grandissante, semble vouloir privilégier les profits agro-industriels au vivant, sous couvert de souveraineté alimentaire.

« IMPRÉGNATION GÉNÉRALISÉE A L'ACÉTAMIPRIDE PRÉOCCUPANTE »

selon une note de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques rejetée par la droite et l'extrême droite le 30 avril dernier.





POLITISER LE CANCER

Ce système productiviste asphyxie les agriculteur-ices : installation difficile, surendettement, revenus et retraites misérables, mais aussi risques accrus face à certains cancers et maladies neurodégénératives. Après plus de cinquante ans d'études épistémologiques nombreuses et convergentes, l'impact de l'exposition aux pesticides sur la santé, y compris dans la population générale, ne fait plus de doute. Mais les lobbies agro-industriels veulent voir dans le caractère multifactoriel de la cancérogénèse et dans le temps parfois long entre exposition et déclaration de la maladie, des preuves qu'il faudrait considérer les cas de cancer comme résultant uniquement de comportements individuels. Il s'agit de faire oublier l'explosion des cas de cancer et, derrière elle, les malades et les morts évitables car résultant de choix politiques et financiers, aux coûts humains et écologiques colossaux.

Nous sommes toutes et tous concerné-es, en tant que consommateurs et consommatrices, riverain-nes, proches de malades ou malades nous-mêmes, enseignant-es d'enfants touché-es par un cancer pédiatrique, parfois dans un cluster, comme en Loire-Atlantique ou en Charente-Maritime. Le SNES, avec la FSU, participe aux alliances nécessaires, notamment dans le cadre de l'Alliance écologique et sociale, pour mobiliser et faire qu'enfin, ce problème de santé publique se résolve par des choix politiques de rupture. ✦

Marie Haye, Cyril Verlingue

<https://lobbycratie.com/>, cette bibliothèque digitale participative répertorie plus de 2000 études scientifiques sur l'impact des pesticides.

+77 %
C'EST
L'AUGMENTATION
PRÉVUE PAR L'OMS
DU NOMBRE DE
CANCER
D'ICI 2050

source : <https://news.un.org/fr/story/2024/02/1142847>



TROIS QUESTIONS À... L'ASSOCIATION CANCER COLÈRE

Cancer Colère est un collectif citoyen et artisan de malades, ex-malades ou futur-es malades qui est né d'un combat, celui de Fleur Breteau victime de deux cancers du sein. Un an après sa création, il compte aujourd'hui plus de 600 membres répartis dans 25 antennes, en France, en Belgique et en Suisse.

© DR

Un des principes fondateurs de votre association est de politiser les causes du cancer. Pourquoi est-ce selon vous fondamental ?

Le cancer est devenu une véritable épidémie qui nous touche aujourd'hui toutes et tous quel que soit l'âge : L'OMS prévoit un bond de 77 % des cancers d'ici 2050 et le directeur du Cancer Campus (Institut Gustave Roussy) annonce qu'il faut se préparer à un « tsunami de cancers » chez les jeunes dans notre pays. Nous dénonçons l'absence d'ambition des exécutifs nationaux et européens face aux risques pour la santé liés aux pesticides, aux pollutions de l'air et de l'eau, aux particules fines et aux perturbateurs endocriniens, etc. Ce n'est pas une question d'opinion mais de santé publique : le cancer est devenu une véritable épidémie, qui ne repose plus uniquement sur des comportements individuels mais largement liée à l'environnement dans lequel nous vivons toutes et tous.

Quelles mobilisations votre association a-t-elle soutenues ou initiées ?

Des centaines de personnes touchées par la maladie ont ressenti un choc en voyant Fleur Breteau interpeller les député-es depuis le balcon de l'Assemblée nationale lors du vote de la loi Duplomb en juillet 2025. Depuis, Cancer Colère a organisé plusieurs rassemblements devant l'Assemblée nationale. Notre association participe aussi aux luttes communes avec les agriculteur-ices indépendant-es. En novembre 2025, plus de 500 personnes ont bloqué le site BASF de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, aux côtés de la Confédération paysanne, des Faucheurs volontaires, des Soulèvements de la Terre et du Comité de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest. Cette action a permis de mettre au jour la production et le stockage de pesticides interdits, notamment à base de fipronil, destinés à l'exportation vers le Brésil. En janvier, nous étions encore ensemble pour bloquer le périphérique parisien contre le Mercosur. Plus récemment, des collectifs citoyens, des syndicats, des associations et des paysan-nes se sont rassemblé-es pour défendre l'interdiction des pesticides autour des zones de captage d'eau potable.

La colère est souvent un sentiment fondateur dans l'engagement. Le collectif militant est-il aussi l'occasion de retrouver une forme d'espoir ?

Partager sa colère, c'est salvateur. Via le collectif, nos colères se transforment en action et en lutte... et c'est aussi assez joyeux ! Nous nous mobilisons aussi pour de véritables avancées sur le sujet de la santé environnementale. Nous voulons guérir mais nous aurions surtout souhaité ne pas tomber malades ! Nous considérons que les paysan-nes qui cultivent en bio sont l'espoir et la solution. Nos luttes convergent, moins de paysan-nes, c'est plus de malades et c'est pour cela que nous demandons aux politiques de soutenir financièrement les paysan-nes pour les accompagner dans leur reconversion vers une agriculture respectueuse du vivant.

ÉVALUATION DES FONCTIONNAIRES : CONSEIL OU SANCTION ?

« La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. »* Dans une conception progressiste du statut de la Fonction publique, tel est le fondement historique et principal de l'évaluation.



LE CAS DES CPE

Les « rendez-vous de carrière » ont permis la réalisation d'un mandat historique du SNES-FSU pour la catégorie des CPE : la double évaluation par le ou la chef-fe d'établissement et l'IPR-IA a permis de sortir du face-à-face annuel avec les chef-fes d'établissement. Toutefois, si l'expertise des IPR-IA devrait être un appui pour la reconnaissance du métier, le SNES-FSU revendique toujours une inspection spécifique aux CPE avec des personnels issus du corps.

EXERCER SON MÉTIER AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE (FP), c'est disposer d'une liberté professionnelle et faire preuve de responsabilité dans la manière de servir, mais cela ne signifie pas que l'on exerce une « profession libérale ». Il faut se conformer aux instructions, respecter les programmes et les réglementations. Il s'agit ainsi d'assurer la bonne exécution et la continuité du service public, dans l'intérêt général, et indépendamment de toute forme d'allégeance à un ou une supérieur-e hiérarchique.

L'évaluation de l'activité des fonctionnaires-citoyen-nes a d'abord pour objectif d'améliorer le service rendu à la population, de tendre vers la réalisation des principes qui guident la FP : qualité du service, adaptabilité aux besoins de la population, égalité d'accès et de traitement, neutralité et laïcité, continuité, proximité. Améliorer le service, cela signifie que l'évaluation devrait privilégier les échanges entre pairs, renforcer la cohésion des équipes et déboucher sur de la formation.

L'ÉVALUATION : OUTIL DE CONTRÔLE

En l'état actuel de la réglementation, les rendez-vous de carrière offrent des garanties statutaires qu'il faut utiliser. L'administration cherche à se débarrasser de ces garanties, que ce soit en prétendant régulièrement réformer les rendez-vous de carrière ou en les contournant. Il existe en effet plusieurs autres occasions d'être évalué-e, par exemple lors de l'accès à la classe exceptionnelle, de changements de corps ou de demandes de postes spécifiques. L'évaluation ne fait alors l'objet d'aucune contrainte et peut s'avérer opaque et discutable.

L'idéologie du mérite, l'émulation par la mise en concurrence, le culte du chef... ont, au fil du temps, perverti les principes progressistes de l'évaluation du ou de la fonctionnaire-citoyen-ne pour en faire un outil de classement et de contrôle. Classer les collègues, accélérer un peu le déroulement de carrière de quelques-un-es pendant qu'on ralentit celui du plus grand nombre, récompenser la docilité et la soumission au supérieur hiérarchique, tout ceci n'a rien d'une fatalité : c'est le fruit de l'idéologie libérale et du management. Le SNES-FSU s'en départit et propose une carrière parcourue par toutes et tous au rythme le plus favorable et sans obstacle de grade. Cela ne serait que justice, nos rémunérations étant par ailleurs tellement modestes quel que soit le stade de la carrière où l'on se trouve. Les effets des deux premiers rendez-vous sur la carrière sont d'ailleurs limités (une bonification d'un an d'ancienneté).

LE MÉRITE : UN CACHE MISÈRE

Le mérite sert surtout de cache-misère pour masquer la dévalorisation générale des carrières et des rémunérations. Dans un système où les promotions sont contingentées, il ne s'agit pas de reconnaître objectivement la valeur professionnelle, mais de classer les collègues les un-es contre les autres. Quelle que soit la définition que l'on donne au « mérite », il y a toujours un-e premier-e non-promu-e. Les biais dans l'évaluation sont nombreux et les attentes différentes : selon les évaluateurs et évaluatrices, en fonction de leur « proximité avec les collègues », selon les établissements et les disciplines, ou encore



© Purnomo / Stock.adobe.com

selon les conditions d'exercice etc. Cette logique nourrit concurrence, ressentiment et insécurité. C'est pourquoi il faut utiliser tous les droits existants : observations, recours, accompagnement syndical.

DU TRAVAIL PRESCRIT AU TRAVAIL RÉEL

En outre, le travail examiné pour considérer la valeur professionnelle est réduit, dans de trop nombreuses modalités d'évaluation, à l'application étroite de normes, voire de « bonnes pratiques » dans le travail quotidien. Or, travailler ne se réduit jamais à appliquer du prescrit, à des cases ou à des grilles. En situation réelle, travailler c'est arbitrer, adapter, faire face aux imprévus et aux dilemmes professionnels, être créatif et créative au quotidien.

Nous devons affirmer notre place de cadres concepteurs et conceptrices capables de penser et construire nos pratiques au service de l'intérêt général. Il nous faut revendiquer une évaluation ouverte, dégagée de tout impératif de classement, qui s'intéresse au fonctionnaire, le voit comme un-e professionnel-le ayant de l'expérience, en capacité d'analyser et expérimenter. C'est tout le champ professionnel qui gagnerait à une évaluation cherchant à comprendre les écarts aux « protocoles », sans les assimiler à des carences ou des lacunes, mais comme l'expression du réel et de la compétence des agent-es. ✦

Yannick Lefebvre, Laurent Tramoni

* Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789

CHRONOLOGIE D'UN RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

- **Juillet année scolaire n-1 :**
Annonce d'un rendez-vous de carrière au cours de la prochaine année scolaire.
- **En cours d'année scolaire n :**
Préparation du rendez-vous de carrière avec le SNES-FSU.
- **Inspection J-15 :**
Annonce de l'inspection au plus tard 15 jours avant.
- **Jour J :**
Observation par l'inspection d'une séance en classe ou d'une activité professionnelle (CPE, Psy-ÉN), suivie d'un entretien : mettre en évidence la posture professionnelle de l'agent-e, selon un guide de l'entretien (document de référence) et éventuellement sur la base de documents issus du travail avec les élèves, au choix de l'enseignant-e.
- **Jour J + 6 semaines max. :**
Entretien avec le chef ou la cheffe d'établissement. Selon le même guide de l'entretien, il s'agit de mettre en évidence le positionnement de l'agent-e dans la communauté.
- **Juin-juillet année n :**
Communication du compte-rendu. Avec l'aide du SNES-FSU, des observations en réponse peuvent être formulées.
- **Septembre année n+1 :**
Rattrapage possible d'un rendez-vous non réalisé l'année précédente. Le recteur ou la rectrice communique la proposition d'avis. L'agent-e a 30 jours pour former un recours gracieux, avec l'aide du SNES-FSU. En l'absence de réponse positive dans les 30 jours, l'agent-e a de nouveau 30 jours pour saisir la commission paritaire.
- **Mars-avril année n+1 :**
Les représentant-es des personnels du SNES-FSU plaident le dossier des collègues qui l'ont sollicité en commission paritaire.
- **Mai-juin année n+1 :**
Avancements ou promotions, sur la base des avis d'évaluation.

L'ÉVALUATION DES FONCTIONNAIRES

L'évaluation des enseignant-es, CPE et Psy-ÉN, est dérogatoire de celle des autres fonctionnaires, lesquels sont soumis-es, chaque année, à un entretien professionnel avec le ou la supérieur-e hiérarchique, qui évalue leur façon de servir au cours de l'année écoulée, propose des formations ou des évolutions de poste, fixe des objectifs pour l'année suivante. Avec trois évaluations statutaires sur la carrière, et une évaluation pédagogique distincte de l'évaluation administrative, la réglementation tient compte de la spécificité de nos missions.

**IL NOUS FAUT
REVENDIQUER
UNE
ÉVALUATION
OUVERTE,
DÉGAGÉE
DE TOUT
IMPÉRATIF DE
CLASSEMENT**

LA REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE

Les élections professionnelles de décembre 2026 permettront de déterminer, pour quatre ans, la liste des organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique. Elles seront habilitées à négocier avec l'employeur des accords collectifs, et à intervenir pour défendre les intérêts des agent-es de la Fonction publique et leurs missions spécifiques.



LA FSU

La FSU est la première organisation dans l'éducation, tout comme le SNES-FSU dans le second degré. Elle est seconde à l'État et dispose de quatre sièges au Conseil supérieur de la Fonction publique de l'État (CSFPE). En 2022, elle est également devenue représentative dans la Fonction publique territoriale. Elle vise à conforter sa représentativité, et à devenir première à l'État en 2026. La FSU n'est pas implantée dans la FP hospitalière.

1^{ÈRE} DANS L'ÉDUCATION
2^{NDE} DANS L'ÉTAT

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Pour être représentative, une organisation doit avoir atteint un seuil minimum de voix (8 % des suffrages exprimés dans le privé, au niveau national et interprofessionnel, 3 % dans le public) et satisfaire plusieurs critères : le respect des valeurs républicaines, l'indépendance, la transparence financière, une ancienneté minimale de deux ans...⁽¹⁾. Tous les travailleurs et toutes les travailleuses d'une entreprise d'au moins onze salarié-es peuvent voter lors des élections professionnelles pour désigner leurs représentant-es lors des négociations. Des élections ont lieu également dans les très petites entreprises (TPE) et dans les chambres départementales d'agriculture. L'agrégation des trois scrutins fixe le poids des organisations et les représentant-es au Haut conseil du dialogue social (HCDS).

TOUS LES 4 ANS

UNIONS SYNDICALES, FÉDÉRATIONS ET CONFÉDÉRATIONS

Seules les cinq confédérations sont considérées comme représentatives au niveau interprofessionnel : la CFDT (30,83 %), la CGT (25,76 %), FO (17,29 %), CFE-CGC (15,02 %) et la CFTC (11,10 %)⁽²⁾. L'UNSA, Solidaires et la FSU n'étant pas confédérées, elles n'y figurent pas. Dans la Fonction publique (FP),

5 DANS LE PRIVÉ
8 DANS LE PUBLIC

huit organisations sont représentatives : CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CGC, FA-FP (par ordre décroissant, et pour l'ensemble des trois versants). Elles sont donc présentes au CSFPE.

DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les accords de Bercy (signés en 2008 par six organisations, dont la FSU, transposés dans la loi du 5 juillet 2010) modifient

les règles du dialogue social dans la FP, et visent à réformer les instances paritaires. Ils créent notamment le Conseil commun de la Fonction publique (CCFP) et modifient les règles de représentativité dans la FP : la composition des organismes consultatifs est exclusivement fondée

ACCORDS DE BERCY DE 2008

sur le résultat des élections professionnelles, ce qui renforce la légitimité des organisations syndicales : auparavant, des organisations syndicales « réputées représentatives de façon irrefragable », avaient des sièges préciputaires en plus, quel que soit leur nombre de voix. Un accord est réputé valide s'il est signé par des organisations représentant la majorité des voix.

Les élections professionnelles permettent de mesurer l'audience des organisations syndicales des trois versants : hospitalière, État, territoriale. Les agent-es élisent leurs représentant-es dans les comités sociaux, commissions administratives paritaires et commissions consultatives paritaires. Lors du dernier scrutin en 2022, 2,3 millions d'agent-es et contractuel-les (sur un total de 5,2 millions) ont participé au vote. La participation de 43,7 % était en baisse (49,8 % en 2018). ♦

Véronique Ponvert

(1) : Pour aller plus loin, voir textes officiels (Légifrance, Articles L2121-1 à L2121-2)

(2) : Représentativité nationale des organisations syndicales aux élections professionnelles de 2025

PROJET CONTRE PROJET

UN COLLOQUE DE L'IRHSES

LES INTERVENTIONS

■ **FRÉDÉRIC MOLE**, Université Jean Monnet, Saint-Etienne, *Quelle adaptation de l'enseignement aux besoins de la classe ouvrière ?*

■ **SIRANOUC H KARIBIAN**, Université de Bourgogne, *Les enseignants communistes sous le prisme des transformations de discours politiques et syndicaux dans l'entre-deux-guerres.*

■ **HERVÉ LE FIBLEC**, IRHSES, *Le projet d'école unique de la CGT dans l'entre-deux-guerres.*

■ **PATRICIA LEGRIS**, Université Rennes 2, *Défendre la spécificité de la maternelle et de ses professionnelles.*

■ **CATHERINE DORISON**, Université de Cergy-Pontoise, *Filières et classes spéciales dans les collèges des années 1960 et 1970.*

■ **ANDRÉ D. ROBERT**, Université Lyon II, *"Célébration" de la réforme et effervescence programmatique en éducation - Années 1970 - 1980.*

■ **CLÉMENCE CARDON-QUINT**, Université de Montpellier Paul Valéry, *Le budget de l'Éducation nationale saisi par les syndicats de la FEN.*

■ **JEAN-ETIENNE DUBOIS**, Nantes-Université, *La mobilisation des défenseurs de l'école libre dans le département de Loire-Atlantique contre le projet Savary.*

■ **GUY LAPOSTOLLE**, Université de Lorraine, *Les projets d'école des droites : Renaissance, Les Républicains, Rassemblement national.*

L'IRHSES ORGANISE LE 15 OCTOBRE PROCHAIN

UN COLLOQUE INTITULÉ « *PROJET CONTRE PROJET : CIRCULATIONS, CONTROVERSES ET INFLUENCES ENTRE SYNDICAL ET POLITIQUE DANS LE DÉBAT ÉDUCATIF FRANÇAIS AU XX^E SIÈCLE* ». Cette journée, intégrée dans le plan de formation syndicale et ouverte à tous, fait appel à des chercheurs et chercheuses spécialistes.

Les débats d'aujourd'hui, même si les évolutions de la communication politique donnent l'impression d'un renouvellement permanent et du passage rapide d'un sujet à l'autre, ne sont souvent que des répétitions, sous des formes nouvelles, des questions de fond qui se posent au syndicalisme enseignant : Comment articuler projet éducatif, identités professionnelles et transformation sociale ? Comment réformer et démocratiser l'école ? Comment comprendre et répondre aux projets scolaires conservateurs et libéraux ?

Les communications proposées mettront en lumière certains moments clefs : le début du XX^e siècle où la question d'une école « prolétarienne » est posée, l'entre-deux-guerres, où cultures professionnelles, politiques et syndicales s'affrontent sur la question de l'unification du système éducatif à la base, les années 1970 et 1980, lorsque la remise en cause des formes de l'enseignement produit une volonté de réformes démocratisantes, mais où se pose aussi la question des moyens de cette politique, et enfin la période plus récente, où les forces conservatrices entament une offensive dans un domaine jusque là essentiellement pensé « depuis la gauche ». En fil rouge, sera abordé le rapport du syndicalisme aux forces politiques et au pouvoir.

Ce colloque s'inscrit aussi dans le souci permanent du SNES-FSU de confronter ses analyses et ses réflexions aux apports de la recherche dans tous les domaines, ce dont témoigne la présence régulière de chercheurs dans les stages syndicaux. De façon inédite, c'est aussi à un dialogue entre différentes perspectives de recherche que ce colloque invite, avec la perspective de nourrir les débats dans notre syndicat pour imaginer les transformations à venir du second degré au XXI^e siècle. Les inscriptions seront bientôt possibles depuis votre espace adhérent sur le site. ■

Ce colloque est le résultat d'un partenariat scientifique entre l'Institut de recherche sur l'histoire du syndicalisme dans les enseignements de second degré (IRHSES), institut de recherche du SNES-FSU et le centre de formation syndicale et la Société française d'histoire politique (SFHPo), présidée par Gilles Richard, qui se propose de promouvoir et développer les recherches qui s'effectuent dans la spécialité du « politique », à toutes les époques et dans tous les territoires.



© AndriiKoval / Stockadobe.com

ESPAGNE : UN PRINTEMPS DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE

Les raisons de se mobiliser en Espagne font écho à celles que l'on connaît en France

AU PRINTEMPS, LE SOLEIL REVIENT ET TOUT EST PLUS VERT. Ces dernières semaines, un air printanier semble flotter dans les rues espagnoles si on en juge par les marées humaines jaunes ou vertes qui envahissent plusieurs Communautés Autonomes et font vaciller les gouvernements locaux. Depuis 2011, ces deux couleurs, symbolisent les protestations contre les coupes budgétaires dans l'éducation publique. Parti de Catalogne, le mouvement s'est étendu ensuite à d'autres régions comme le Pays Valencien, l'Aragon ou la Communauté de Madrid. La décision de plusieurs gouvernements régionaux conservateurs de subventionner encore davantage le privé sous contrat a mis le feu aux poudres. Vicent Mauri du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs de l'Enseignement du Pays Valencien (STEPV) explique : « Les organisations syndicales et l'ensemble de la profession ont atteint un point de rupture face à la dégradation continue et généralisée des conditions de travail et du service public d'éducation. Il ne s'agit pas seulement de la récupération du pouvoir d'achat mais d'un ensemble de revendications qui inclut les salaires, le nombre d'élèves par classe, le nombre de postes, le temps de travail, le bâti scolaire et la défense des langues coofficielles ».

« L'ARGENT PUBLIC POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE »

En Aragon, le gouvernement de Jorge Azcón prévoit d'injecter plusieurs millions d'euros pour étendre les compétences du privé sous contrat jusqu'aux années de Bachillerato, l'équivalent du Baccalauréat. Dans le même temps, des établissements publics connaissent des fermetures de classe ou n'obtiennent pas de réponse pour installer un ascenseur pour

VERS UN NOUVEAU STATUT ?

Les syndicats négocient avec le gouvernement Sánchez un projet de nouveau statut pour les enseignant-es. Le projet de texte comprend une réduction du maximum d'élèves par classe, de 30 à 25 au collège et en seconde. Il prévoit aussi une réduction de 2 heures des obligations de service, de 20 à 18 heures de cours... sauf pour le privé sous contrat. Voilà comment favoriser l'attractivité pour le public.

leurs élèves à mobilité réduite. Le message des enseignant-es et parents réuni-es devant le département d'Éducation est clair : « *l'argent public pour l'école publique* ». Pour Sandra, enseignante à Saragosse : « *On n'a pas besoin d'école privée sous contrat. Si tu veux une éducation privée et que tu peux te la payer, bien. Si tu ne peux pas te la payer, il y a de la place dans le public où nous offrons une éducation de qualité* ». Paz Fernández, professeure des écoles à Garrapinillos abonde dans son sens. Dans un pays où le Baccalauréat seul ne donne pas accès à l'enseignement supérieur, elle s'inquiète du tri social qui est à l'œuvre : « *Le privé sous contrat ne garantit pas l'égalité des chances, in fine les enfants de la classe ouvrière ne vont pas avoir accès à l'université* ».

GRÈVE ILLIMITÉE

La mobilisation réunit des arcs syndicaux très larges comprenant CCOO, STES, UGT, CGT, CSIF et ANPE mais aussi des groupes de parents, des organisations de quartier et des organisations sociales. Les cortèges fournis, joyeux et motivés sont soutenus par la société et l'ensemble des partis politiques de gauche. Le mouvement n'est pas sans rappeler la grande grève de 22 jours de 1988 et met les gouvernements locaux sous pression. En Catalogne, l'accord signé le 9 mai permet la création de 708 emplois de professeur-es supplémentaires dans la région, des augmentations de salaires et l'arrêt des fermetures de classes. À Valence, en revanche, la proposition du gouvernement a été rejetée à 78 %. Dans cette région comme en Aragon, la coalition syndicale a annoncé une grève illimitée à partir du 18 mai. Le SNES-FSU leur apporte tout son soutien. ♦

Julien Farges

300
DIRECTEURS,
DIRECTRICES
D'ÉTABLIS-
SEMENTS,
SOIT 1 SUR 6,
MENACENT DE
DÉMISSIONNER.

CHERCHER L'ERREUR

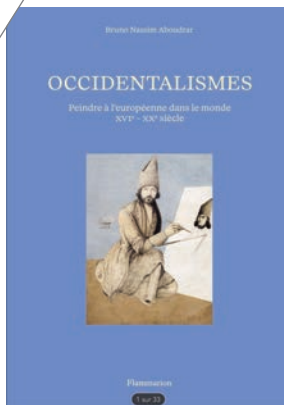
Bruno Nassim Abouddrar, professeur d'histoire et théorie de l'art, est aussi un provocateur pour faire découvrir des œuvres oubliées.

Occidentalismes sonne comme une réponse à *Orientalism* d'Edward Said mais le projet est différent. *Peindre à l'européenne dans le monde (XVI^e-XX^e siècle)*, un sous-titre qui a tendance à épaissir le mystère. En deux parties, « Prosélytisme », et « Appropriations », il démontre « L'art de subvertir » des peintres chinois, japonais et des autres contrées visitées. Il met en lumière les temporalités différentes de chacune des cultures qui devraient bousculer les histoires de l'Art traditionnelles dont

la seule chronologie est celle de l'Occident vainqueur. En se servant des techniques de la peinture occidentale, les auteur-trices des ensembles visités ont su, par un processus d'acculturation – que l'on retrouve dans le jazz –, créer leur propre univers.

L'index montre la dimension de ce livre. Beaucoup de noms sont peu connus des publics occidentaux. Leur analyse et l'iconographie sont autant de découvertes qui interrogent, contestent la suprématie de l'Occident. Le pluriel du titre s'explique. Chaque culture s'approprie différemment les apports européens. La conclusion, argumentée, de l'auteur s'impose : « *En peinture, les occidentalismes ne furent pas le miroir ou la réplique de l'orientalisme – ni sa conséquence – mais sa contestation* ». ♦

Nicolas Bénéès



OCCIDENTALISMES, Bruno Nassim Abouddrar, Flammarion

pas le miroir ou la réplique de l'orientalisme – ni sa conséquence – mais sa contestation ». ♦



QUAND LE MONDE DORT, Récits, voix et blessures de la Palestine, Francesca Albanese, Ed. Mémoire d'encrier, 250 p.

Réveillez-vous !

Francesca Albanese est Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits humains dans les territoires palestiniens occupés. Elle dénonce la maltraitance subie par les Palestinien-nes depuis des décennies, le génocide à Gaza, la colonisation et le silence assourdissant des nations face à ces horreurs. Elle donne la parole à dix personnalités et ne se contente pas de dénoncer. Elle remonte aux sources, à l'antisémitisme et à la Shoah, prend en compte l'histoire et la culture des Juif-es comme des Palestinien-nes. Elle élargit à l'histoire de toutes les colonisations et à tous les génocides profondément traumatisants, y compris pour les générations qui suivent leur survenue. Un ouvrage lucide et troublant qui laisse bien des questions ouvertes... ♦

Sylvie Chardon

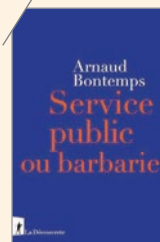


GIRL ON GIRL, Sophie Gilbert, traduit par Hélène Frappat, Actes Sud

Voyage dans l'imposture

Sophie Gilbert s'est lancée dans l'exploration des publicités, clips, chansons, blogs et films des années 2000 pour mettre en évidence la marchandisation des femmes en transformant le regard qu'elles portent sur elles-mêmes. *Girl on girl* est un appel à la prise de conscience que « *la pop culture a retourné des générations de femmes contre elles-mêmes* », pour citer le sous-titre. Elle rend visibles tous les procédés utilisés pour légitimer le patriarcat en sexualisant et en infantilisant les femmes. Reprendre le pouvoir est nécessaire pour les femmes comme pour les hommes.

N. B.

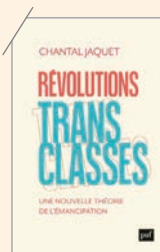


SERVICE PUBLIC OU BARBARIE, Arnaud Bontemps, La Découverte

Contre la privatisation et la marchandisation

La logique des sociétés capitalistes depuis, au moins, les années 1980 est de rompre les solidarités collectives et faire une confiance aveugle, dogmatique aux mécanismes du marché. Les services publics sont au centre de cette politique étatique qui s'est traduite par l'austérité et la perte de substance de la démocratie. Fort de ce constat, Arnaud Bontemps, fondateur du collectif « Nos services publics », propose dans *Service public ou barbarie* de créer des services publics ne dépendant pas de l'État pour assurer les besoins fondamentaux des populations. Pour lutter contre toutes les extrêmes droites.

N. B.



RÉVOLUTIONS TRANSCASSES, Chantal JAQUET, PUF, 2025

Révolutions transclasses

La philosophe Chantal Jaquet poursuit sa réflexion sur le transclassisme, mais dans une perspective de transformation politique et sociale d'une communauté humaine minée par une décomposition des liens sociaux. Elle se traduit en oppressions et ségrégations plus ou moins violentes. Au XXI^e siècle, en dépit des alertes, le capitalisme ne recule devant aucune « destruction créatrice » ! *Révolutions transclasses* analyse les conditions de possibilité d'un réel changement de vie et d'une émancipation collective passant par l'abolition des classes. Originalité : la perspective marxiste est articulée à une refondation du commun soutenue par l'apport de Spinoza, afin de « *penser une communauté à la fois universelle et singulière, tout en déjouant les pièges de l'essentialisation* ». ♦

Jean-Pierre Haddad

CINÉMA / LA SANTÉ MENTALE CAUSE NATIONALE ?



Destiné à un large public, *Au bord du monde* inspiré de la réalité d'un service de psychiatrie hospitalière, fait découvrir des patient-es hospitalisé-es d'office. L'actrice interprète remarquablement la jeune infirmière effectuant pour la première fois un stage dans ce service. Sa révolte incarne la contestation légitime de l'isolement et de la contention. Elle fait preuve d'une empathie louable dans

des situations difficiles. Réalisé en Belgique, le film réunit toutes les caractéristiques de la pénurie hospitalière, particulièrement exacerbée dans notre pays bien que la santé mentale soit déclarée depuis deux ans grande cause nationale... dans une période où s'accroissent notamment les causes sociales et humaines d'anxiété et de syndromes dépressifs. ♦ Philippe Laville

MUSIQUE / LE CONTREBASSISTE ET LE TROMPETTISTE



SONGS FOR CHET SONGS FOR NOW Riccardo Del Fra, Coffret de trois CD, Frémeaux et associés

Riccardo Del Fra a marqué la scène du jazz. Contrebassiste, il a joué un rôle important soit en accompagnant les musiciens de passage, soit en enseignant, soit en créant des pièces allant du trio au grand orchestre. Frémeaux a décidé de lui rendre hommage avec ce coffret de trois CD.

A sip of your touch est un hommage vivant à Chet Baker, trompettiste mythique, qui venait de mourir le 13 mai 1988, date de l'enregistrement de cet album ; *My Chet My song*, de 2014, en quintet et orchestre reprend les standards habités par Chet et des compositions de Riccardo, un hommage plus pensé ; enfin *Moving People*, 2018, avec de jeunes musiciens pour montrer que le jazz n'a pas dit son dernier mot. ♦ Nicolas Bénéis

POLAR / UN TUEUR DE MUSSOLINI À PARIS



RUE DE L'ESPÉRANCE 1935, Alexandre Courban, Folio/Gallimard

Alexandre Courban est autant historien que romancier. Il relate les événements de l'année 1935 via des assassinats commis par le tueur que le dictateur italien a envoyé pour supprimer ses ennemis. Et il réussit. L'enquête est menée conjointement, en secret, par un journaliste de l'humanité, Gabriel Funel et par le commissaire Bornec, non gangrené par le fascisme qui monte. L'auteur nous fait visiter l'intérieur du journal comme le contexte de cette année-là. ♦ N. B.

THÉÂTRE



ALIF

C'est la plus récente création théâtrale et musicale d'Abdelwaheb Sefsaf, créée en avril (<https://www.theatre-sartrouville.com/evenements/alif/>), plus intimiste et poétique que la précédente et impressionnante *Kaldûn*, mais tout aussi inventive et surprenante, notamment par le dispositif scénique et les spectateurs-trices volontaires associé-es à chaque représentation... C'est l'aboutissement d'une trilogie, en partie autobiographique, nommée *Hexagone, une histoire de France*, dont nous avons déjà évoqué les premiers volets très réussis, *Si loin si proche* et *Ulysse de Taourirt* (voir <https://cultures.blog.snes.edu/?s=Sefsaf>)

Un magnifique travail d'équipe à découvrir au 11, lors du Festival d'Avignon du 4 au 23 juillet. ♦ Philippe Laville

CINÉMA / LA HIJA CONDOR D'ALVARO OLMOS TORRICO



FESTIVAL CINÉLATINO

La fille condor du bolivien Alvaro Olmos Torrico vient d'être présenté avec un certain succès au Festival Ciné-latino en mars dernier à Toulouse. Le film tourne autour de Clara et de sa mère dans une communauté quechua d'un petit village des Andes. La mère est une sage-femme traditionnelle et la fille chante pendant les accouchements pour apaiser la douleur. Mais Clara a des envies d'ailleurs et envie aussi de chanter autre chose. Le poids de la communauté est lourd et elle part en ville vers ce qu'elle pense être un avenir radieux de chanteuse. La deuxième partie du film est consacrée quasi exclusivement à la mère recherchant sa fille en ville et, de fait, au contraste entre une ville et une communauté reculée des Andes. Le poids des traditions mais aussi la situation des femmes, ainsi que le mépris d'un médecin pour la culture quechua sont autant de thèmes abordés intelligemment sans que cela apparaisse factice. Le film est logiquement en grande partie en langue quechua. Il doit sortir le 19 août sur les écrans français. ♦ Olivier Sillam



EXPOSITION / DANS LES PAS DE MARTA ET ANDRÉ

André Wogenscky, architecte, épouse Marta Pan, sculptrice, en 1952. André conçoit pour eux une maison à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, où ils vivront toute leur vie et qui deviendra une fondation après leur mort. En plus d'une habitation, c'était aussi le lieu de travail de la sculptrice. Le jardin de sculptures est orné de ses œuvres en métal. La maison montre aussi bien le style architectural d'André que le travail de création de Marta. On y retrouve les éléments caractéristiques de l'architecture de cette époque : tout est conçu autour de l'habitat, tout est dépouillé, béton brut, travail sur la lumière. Marta concevait là ses œuvres monumentales. Elle a mis son grain de sel dans la maison, poignées de portes, mais surtout la magnifique cheminée du salon (photo)

La visite – obligatoirement guidée – se mérite : d'avril à octobre, deux samedis par mois, par petit groupe (12 personnes), à 11 heures et 14 heures. Il faut donc réserver à l'avance. Sylvie Chardon

Fondation Pan-Wojenscky – 80 avenue du Général Leclerc – 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse



FLINT KILL CREEK,
Joyce Carol Oates,
Ed. Points Poche

Plus douce sera la chute

C'est souvent à la pertinence de sa chute qu'on mesure la réussite d'une nouvelle et de ce point de vue, le recueil de J. C. Oates est exemplaire. Tour à tour inattendus, énigmatiques ou glaçants, les dénouements des douze récits qu'il contient viennent clore des histoires où l'on retrouve la prose incisive de l'autrice, qui analyse en sociologue impitoyable les pensées de personnages tantôt victimes, tantôt bourreaux mais toujours tourmentés. 320 pages d'une grande intensité ! ♦



QUAND LES OISEAUX
REVIENDRONT,
Merja Mäki,
Charleston Poche

La guerre et l'exil

1940 : la jeune Finlandaise Alli fuit sa Carélie natale annexée par la Russie soviétique. Un éprouvant voyage à pied de plus de 700 kilomètres commence vers l'Ostrobotnie dont son père est originaire, avec sa belle-sœur enceinte, un cheval et une vache. Mais après les bombardements, le froid et la faim, il faudra affronter le difficile accueil de la famille paternelle. Alli choisit alors, non sans embûches, de se construire un nouvel avenir. Un drame toujours actuel et un beau parcours féminin. ♦



LES SPECTRES D'ALGER,
Vincent Ejarque,
Nouveau Monde/
Sang-froid

Alger 1962

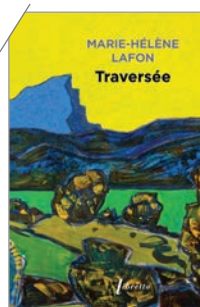
Vincent Ejarque nous plonge – au sens le plus fort – dans la bataille vue du côté d'un jeune lieutenant de la Légion étrangère écartelé entre ses différentes loyautés et conceptions de l'honneur. Bousculé, il vit en même temps un amour impossible, et ne sait plus à quelle autorité se vouer. Térrien – c'est son nom, ironiquement donné par l'auteur – nous entraîne dans tous les complots, au cœur de l'OAS, de ses fractions, ressassant les trahisons de De Gaulle. Un grand livre que *Les spectres d'Alger*, une histoire à hauteur d'homme. ♦



UN AIR DE FAMILLE,
Alessandro Peperino,
Liana Levi Piccolo

Flaubert en Italie

Heureuse coïncidence de dates : alors qu'on fête cette année les 70 ans du jumelage entre Paris et Rome, est publié en poche le dernier livre d'A. Peperino qui met en scène le professeur Sacerdoti, quinquagénaire, célibataire et misanthrope, soudain banni de l'Université pour un propos de Flaubert malvenu, et assigné, en même temps, à devenir le tuteur d'un lointain petit cousin désormais orphelin... Un épais roman attachant où l'autodérision et l'humour le disputent à la nostalgie et à l'émotion. ♦



TRAVERSÉE,
Marie-Hélène Lafon,
libretto

Racines

Quelle meilleure entrée dans l'univers de l'autrice que les paysages de son enfance paysanne, dont la présence domine tous ses livres ? En une cinquantaine de pages d'une langue drue et poétique à la fois, M.-H. Lafon parvient à rendre la rudesse et les infinies nuances de la vallée de la Santoire, en Cantal. Elle offre au lecteur, lectrice une émouvante traversée géographique et intime de ce lieu « pelu, bourru, violemment doux » qui l'a construite comme femme et comme écrivaine. ♦



UNE HISTOIRE BIEN CONNUE & LA RÉSISTIBLE ASCENSION D'ARTURO UI,
Johann Chapoutot, traduit par A. Pateau, L'Arche, collection Uppercut

Histoire/Théâtre

Bertold Brecht dans *La résistible ascension d'Arturo Ui* avait transposé Hitler en chef mafieux tout en restant près des faits. Les éditions de l'Arche ont eu la bonne idée de faire précéder le texte de la pièce du rappel de ces faits par Johann Chapoutot. L'historien rend hommage à Brecht – et au traducteur – qui avait bien saisi la marche et la logique de l'ascension d'Hitler qui a bénéficié de la démission des élites bourgeoises. Une collection à suivre. ♦



PETIT LEXIQUE JURIDIQUE DE LA FIN DE (LA) VIE,
Ed. Lefebvre Dalloz 2026

Petit lexique juridique de la fin de (la) vie

Tenant vraiment dans une poche, ce lexique de 309 pages est utile autant à des spécialistes qu'à des citoyens-nes curieux-ses « de découvrir comment le droit s'empare de sujets existentiels qui mettent à l'épreuve les principes de solidarité, d'égalité et de justice ». Il est bienvenu dans l'actualité au moment où réflexions et projets de lois portent tant sur le vieillissement et les inégalités sociales que sur le droit de la fin de vie et des soins palliatifs. ♦



COMME UN
FLAMBEAU DANS
CES TÉNÈBRES
NOIRES,
J. Brodsky,
Poésie/Gallimard

Poète essentiel

Joseph Brodsky (1940-1996) expulsé d'URSS en 1972 après avoir tâté du goulag, Prix Nobel de littérature 1987, est un peu ignoré en France. Aujourd'hui, il est enseigné dans toutes les écoles de Russie. La publication de cette « Anthologie poétique 1961-1996 », *Comme un flambeau dans ces ténèbres noires*, édition d'André Markowicz qui a revu, traduit, organisé chronologiquement l'œuvre, est une référence. Brodsky mêle, entremêle toutes ses mémoires. Russes, O. Mandelstam en particulier, ou anglo-saxonnes pour créer une voie originale. Mémoire aussi de la forme pour rendre compte d'un monde en ruines. Le tout enveloppé d'ironie et d'humour face à ce spectacle. Brodsky notre contemporain. ♦



PLUS DE POCHE
SUR LE BLOG CULTURE
DU SNES-FSU

////// PAGE RÉALISÉE PAR NICOLAS BÉNIÈS, BRIGITTE CACHEUX,
GENEVÈVE CHOURREU ET PHILIPPE LAVILLE ////

Enseigner aujourd'hui demande du courage. Et de l'assurance.

MAIF, assureur N°1 des enseignants*

Transmettre un savoir est une mission immense, encore plus dans une époque en crise. En tant qu'assureur historique des enseignants, nous vous accompagnons dans votre engagement en mettant à votre service des aides professionnelles, des outils pour la classe et bien sûr, des assurances dédiées.



assureur militant